

Fribourg Illustré

Edition, impression, administration:

Imprimerie Fragnière SA - 35, route de la Glâne - 1700 Fribourg - Tél. 037 24 75 75

Rédaction: Case postale 331 - 1701 Fribourg - Tél. 037 24 75 75 - Télex 36 157

Rédacteur responsable: Gérard Bourquenoud

magazine



Espérance pascale

*Et voici que d'été Pâques! Pâques fleuries!
Pâques le jour béni se lève radieux
Dans les airs attiédés, les cloches attendries
Feront tinter leurs voix en des accents joyeux!*

C. BARNOT 1905

FLASHES

Noces d'émeraude



C'est dans la joie familiale que Léon Bongard et son épouse Suzanne, née Papaux, ont fêté leurs quarante ans de mariage, entourés de leurs six enfants et douze petits-enfants. Nous leur présentons nos meilleurs vœux et leur souhaitons de vivre encore longtemps dans cette belle région de Pramôdier.

Les jubilaires entourés par leurs petits-enfants.

Le Société cantonale des tireurs fribourgeois, qui compte plus de 20 000 membres, s'est donnée un nouveau président lors de son assemblée de Cousset, au cours de laquelle fut en outre marqué le 150^e anniversaire de la fondation de la société.

Ainsi, M. Laurent Butty, président du Conseil national, cède sa place à M. Joseph Heymoz, commandant de la Gendarmerie fribourgeoise. M. Butty fut proclamé président d'honneur alors que MM. Louis Genoud, de Châtel-St-Denis, et Merius Stempfël, de Fribourg, se virent décerner le titre de membres d'honneur. Les nouveaux membres du comité sont MM. Ferdinand Monney, de Fiaugères; Silvio Beechler, d'Alterswil, et Daniel Pa-peux, de Fribourg.

Notre photo: le nouveau comité de la société. (Photo FI)

Nouveau président chez les tireurs fribourgeois



Treyvaux: une société pas comme les autres



Il existe à Treyvaux une société unique en Suisse en son genre: la Camaraderie militaire, dont les statuts sont bien précis quant aux buts de la société, cultiver l'amour de la patrie et l'amitié entre les membres. Présidé par M. Benjamin Tomare, le groupement vient de fêter son demi-siècle d'existence. La partie administrative fut suivie d'un repas permettant aux uns et aux autres d'évoquer quelques souvenirs liés à la vie de cette société. (Photo FI)

le billet du rédacteur

A Beyrouth comme dans la plupart des villes de ce pays, les habitants semblent s'être habitués aux explosions et aux coups de feu à toute heure du jour et de la nuit, aux allées et venues des ambulances, aux contrôles des milices. Le fait que l'on s'adapte à tout, et que, finalement, on ne croit jamais à sa propre mort, explique sans doute la témérité et l'indifférence devant le danger d'une guerre qui n'en finit pas. Tous ces êtres humains qui tombent sous les balles des francs-tireurs n'empêchent pas les Libanais de sortir, du moins durant le jour. Pourtant, nul n'ignore dans ce pays que la grande majorité des trente mille personnes tuées depuis le début des événements sont des civils qui ne participaient en aucune manière aux combats.

Beyrouth, que je connais bien pour y avoir séjourné lors d'un voyage organisé par le MEA, s'est installée dans la guerre. Les marchandises sont abandonnées sur les trottoirs, les façades des maisons sont défigurées par les obus, les déchets ménagers sont couverts de mouches, les cinémas ne programment que des films pornographiques, les femmes sont violentées et brutalisées, plusieurs Libanaises ont été assassinées. À l'opposé de ces violences sexuelles, on note que les tabous de la pudeur islamique ont fait leur apparition dans le Hémisphère. Cette jeune fille chrétienne n'ose même plus se promener en bikini décolleté et les tenues négligées des combattants donnent un visage de guerre à ce qui fut la ville la plus élégante et la plus touristique de l'Orient arabe.

Liban

La guerre ou le tourisme?

Les effractions et les vols à main armée, pour le magot d'une banque ou d'un simple portefeuille, ne se comptent plus. La population de Beyrouth ne paie ni ses impôts, ni les notes de téléphone et d'électricité, ce qui n'est pas en fait, on s'en doute, pour leur dépeuplement. Les salaires, toujours versés, fût-ce irrégulièrement, par certaines entreprises privées ou une administration publique, les primes mirobolantes accordées par les organisations armées à leurs affiliés, le marché noir des armes et des marchandises, les pillages, les commerces dévalisés, fournissent des revenus faciles à un grand nombre de personnes qu'il sera peut-être difficile demain de réhabituer à leur ancienne existence et de gagner leur pain à la sueur de leur front.

À la moindre émeute, le célèbre rue Hémis, la plus animée de Beyrouth, contrôlée par de jeunes miliciens armés, se remplit de voitures et de dizaines de milliers de curieux. Il y a aussi, à maints carrefours, des vendeurs de velours et de sacs de voyage pour les candidats toujours plus nombreux à quitter le Liban.



Deux Libanaises vendant des œufs dans la rue Hamra, à Beyrouth.

Le Liban était, avant ces événements, un site splendide tel un joyau dans son écrin, une terre d'accueil que des centaines de milliers de touristes du monde entier découvraient chaque année. Sans vouloir être pessimiste au sujet des conséquences du tourisme, il faut bien admettre qu'il faudra un certain nombre d'années au Liban pour retrouver son visage de pays d'accueil. Pourtant, c'est tellement formidable d'aller à la rencontre d'une autre civilisation!

G. Bd

*Carnaval a passé comme passent les roses,
Avec ses arlequins, ses fous et ses pierrots,
Il a laissé tomber dans le néant des choses
Ses joyeux carillons, le bruit de ses grelots!*

*Et voici que déjà Pâques! Pâques fleuries!
Pâques le jour béni se lève radieux
Dans les airs attiédés, les cloches attendries
Feront tinter leurs voix en des accents joyeux!*

*Tu viens nous apporter le baume à la souffrance
En nous parlant de foi, d'amour, de charité!
Réveillant en nos cœurs la sève d'espérance
Qui ne saurait mourir, fleur d'immortalité!*

*En son souffle divin la nature s'éveille,
En ses transports ravis, elle frémit déjà,
Dans son sein palpitant, son ardeur sommeille
La vie à flots pressés s'agite et se débat.*

*Et le printemps joyeux va fleurir les collines
Où les petits oiseaux chantent tout doucement!
Dans les prés, dans les bois, les aubes matinales
Verront s'ouvrir les fleurs au sourire charmant.*

*Pâques! espoir renaissant de rêves, de promesses.
Qu'il l'âme te salue avec adoration!
Humains, cloches, chantez d'une sainte allégresse,
La Victoire, l'Amour et la Résurrection!*

*Et dans ce grand concert de la nature en fête
Dans le frémissement des cloches et des voix
Bannis, pour un seul jour ta tristesse ô poète!
Fais vibrer les accords de ton âme en émoi!
Homme lève ton front que ployait la détresse
La nuit fait place au jour éblouissant;
Car Celui, qui, pour toi, répandit tout son sang,
T'apporte en ce beau jour la joie et l'allégresse.
Vois l'aurore te verser une neuve clarté
Le printemps du Seigneur célèbre les louanges!
Entends ce qu'aujourd'hui se chuchotent les Anges
«Il est ressuscité!»*

Espérance pascale

*Hosanna dans les cieux! Hosanna sur la terre!
Le doux fils de Marie a vaincu le trépas!
Tremblez pharisiens, fourbes et scélérats!
Il a pris son essor loin de notre éveil austère!
Grands-prêtres, voyez, le calvaire est déserté!
Les gardiens du tombeau, en troublantes cohortes
Viennent, épouvantés, dire devant vos portes
«Il est ressuscité!»*

*Apôtres! levez-vous! Aux quatre coins du monde
Faites connaître le divin Libérateur!
Que la foi fasse place au sophisme imposteur
Qui enseigna trop longtemps le paganisme immonde.*

*Désormais va régner l'auguste charité.
L'amour va remplacer dans les âmes la haine,
Et ce cri vibrera sur toutes lèvres humaines...
«Il est ressuscité!»*

*Gloire à Dieu! Chantez-la, bardes, princes antiques!
Cloches, carillonnez au faîte de vos tours!
Nalieul pare-toi de tes plus beaux atours,
Vous, filles de Sion, dites-lui vos cantiques,
La Croix, c'est le fanal au Calvaire planté!
C'est le serpent d'airain qui guérit la souffrance,
C'est la porte du ciel ouverte à l'Espérance
«Il est ressuscité!»*

*Chrétien! lève tes yeux rayonnants de tendresse
Vers le firmament clair où brille le soleil.
Écoute! tout salue en un chant sans pareil
Le Royal Rédempteur! Qu'à lui ton cœur s'adresse!
Marche! marche vers Lui, malgré ta pauvreté!
Car de son trône, Il te tend ses deux mains qui saignent!
C'est pour les affligés que les douleurs étirent
«Qu'il est ressuscité!»*

Cadeau d'une grand-mère à sa petite-fille

Hôtel de la Croix-Verte

Echarlens



Restauration soignée
Menu du jour, petite et grande cartes

Nos grandes spécialités maison:

CUISSSES DE GRENOUILLES FRAICHES de novembre à mai
DELICIEUSES TRUITES DE MONTAGNE

Très belle salle pour noces, sociétés et repas de famille
Prière de réserver vos tables svp. Grand parking

M. et Mme Frossard-Riegler

Tél. 029/5 15 15

Gastronomie au pays de Fribourg

Le plaisir de la table

s'associe à tous les plaisirs

Jura - Fribourg - Neuchâtel

Dans ces cantons typiquement romands, on se trouve face à des spécialités allemandes et c'est donc par cette région bilingue que nous trouvons juste de commencer notre excursion gastronomique en Suisse:

Dans le Jura, nouveau canton, les spécialités culinaires nous ont été chantées d'une manière admirable par Jacques Montandon dans le livre «Jura à table», qui reçut en 1975 le Prix annuel de la Fédération Internationale de la Presse Gastronomique. L'Ajoie, le Clos du Doubs, les Franches-Montagnes sont riches en recettes typiques qu'on trouve seulement ici: touëtché (gâteau de pommes de terre à la crème), paipaifiie (sauce pour accompagner les nouilles ou les pommes de terre), knepfes (pâtes), pâté des Princes-Evêques, friture de carpes, flouttes (quenelles de pommes de terre à la crème), striflates (beignets salés en forme de spirale), lapin aux pommes sont des plats qui vaudraient la peine d'être dégustés ainsi que le jambon à l'os et la saucisse au lard et aux haricots verts, typiques dans toute la Suisse romande, mais aux préparations les plus diverses.

Pâté des Princes-Evêques

Ingrédients: 500 g de filet de porc -

500 g de noix de veau - 1 oignon - 1 carotte - quelques baies de genièvre - 1 douzaine de grains de poivre - 1 ou 2 clous de girofle - 1 feuille de laurier - 2 ou 3 dl de bon vin rouge - 1 cervelle de veau - 300 g de blancs de poireaux, sel, poivre - 30 g de beurre - 250 g de pâte à foncer - quelques cornichons.

Parez les viandes en gardant pour chacune d'elles la moitié la plus belle que vous couperez en tranches fines. Mettez celles-ci dans un plat creux avec l'oignon et la carotte coupés en morceaux, quelques baies de genièvre, les grains de poivre, les clous de girofle et le laurier. Versez le vin par-dessus et laissez macérer 2 ou 3 jours au réfrigérateur. Au bout de ce temps, hachez le reste de la viande avec la cervelle de veau préalablement nettoyée et les blancs de poireaux étuvés. Salez et poivrez généreusement ce hachis. Beurrez une terrine à pâté. Foncez-la avec les deux tiers de la pâte étendue au rouleau, puis tassez-y la moitié de la farce. Etalez par-dessus une couche de tranches de viande égouttées de leur marinade, une couche de cornichons en rondelles, une autre couche de tranches de viande et enfin le reste de hachis. Recouvrez avec le reste de pâte, en soudant bien au bord de la terrine. Enfourez 1 heure à four chaud, puis retirez du four et laissez refroidir complètement. Servez de préférence le lendemain.

Des spécialités qui vont réjouir votre palais.



L'art d'accueillir ses hôtes autour de tables merveilleusement décorées.

Dans le canton de Fribourg, l'environnement change et avec lui les habitudes culinaires. Ici ce seront la fondue, les ramequins et la potée qu'on retrouvera dans les cantons de Vaud et du Valais, mais qui est préparée ici avec ce que la terre fribourgeoise produit: bœuf, poireaux, carottes, choux, navets, céleri, plat unique qui sera servi avec l'accompagnement de cornichons, petits oignons au vinaigre et confiture d'airelles, mais aussi les cuchaules et tous les autres plats de la Bénichon: bricelets, cuquettes, beignets, tarte au vin cuit.

Taillaules

Ingrédients: 1 kg de farine - 50 g de levure de boulanger - 1 verre d'eau - 1 pincée de sel - 250 g de sucre en poudre - 2 œufs - 230 g de beurre - 50 g de saindoux - 1 citron - 1/2 litre de lait.

Préparez le levain en mélangeant 100 g de farine et la levure délayée dans l'eau tiède. Couvrez avec un linge et laissez reposer 30 minutes. Au bout de ce temps, ajoutez le reste de farine, le sel, le sucre en poudre, 1 œuf, 200 g de beurre et le saindoux ramollis et le

zeste du citron finement râpé. Délayez peu à peu avec le lait, puis pétrissez jusqu'à obtention d'une pâte homogène. Roulez en boule. Laissez lever pendant 1 heure dans un endroit tiède. Façonnez alors la pâte en forme de petites miches et disposez-les sur la tôle du four préalablement beurrée. Laissez encore lever 30 minutes. Battez le dernier œuf en omelette et badigeonnez-en les miches, puis entaillez-les profondément avec des ciseaux de cuisine de manière à former de grandes pointes ou taillaules. Enfourez à mi-hauteur. Laissez cuire 50 minutes à 1 heure à four moyen selon la taille des miches.

Quant à Neuchâtel, si certains prétendent qu'il n'y a pas de cuisine neuchâteloise, ici aussi Jacques Montandon a su dégager toute une série de recettes locales dans «Neuchâtel à table» qu'il a écrit avec Marcel North: croûtes aux morilles, tripes, choucroute, rissoles aux poireaux, jacquerie (escargots sur lit de choucroute), boudin, taillaule (sorte de brioche) et gueûlons (petits gâteaux) sont la preuve qu'ici aussi une culture gastronomique cantonale s'est développée.

Luigi Bosia,
Académie Suisse des Gastronomes

HOTEL-RESTAURANT DU SAPIN

1637 CHARMEY

Nouvelle carte de spécialités
Cuisine nouvelle

Hôtel idéal pour personnes 3e âge
Réductions aux bénéficiaires AVS

Vendredi 10 - Samedi 11 avril
CABARET CHAUD 7

Réservez vos places

BUFFET DE LA GARE Châtel-St-Denis



Menu du jour + service assiette
Carte variée
Spécialités de saison (cuisses de grenouilles, chassa, poisson de mer, etc.)

Sur commande:

Ris de veau - Rognons de veau - Côte da bœuf ainsi que nos desserts maison

Salles pour sociétés, noces et banquets

Marcel Dewarrat, Chef de cuisine

Tél. 021/56 70 80

HOTEL DU LION-D'OR

Relais routier
1699 ST-MARTIN

M. Schrago-Balocchi
Jambon à l'os, Charbonnade
Salles pour sociétés
2 jeux de quilles autom.
Tél. 021/93 87 85

Fermé le lundi



Je désire faire cadeau

d'un abonné à «Fribourg-Illustré» à réception de cette carte, au prix 1981.

Offert par:

Nom Prénom

Rue Localité

Il s'agit d'un nouvel abonné et non d'un renouvellement d'abonnement déjà en vigueur.

Bénéficiaire:

Nom Prénom

Rue Localité

Envoyer ce coupon à:

Fribourg-Illustré, Service des abonnements, 35, rte de la Glâne, 1700 Fribourg.

Hôtel de la Belle-Croix

1680 Romont

Tél. 037/52 23 41

Famille
Dorthe-Ecoffay



Restauration soignée

Chaque jour, le jambon de campagne à l'os

Truites de rivière

Cuisses de granouilles fraîches et notre carte variée

Chambres tout confort
Fermé le jeudi



Restaurant:

Spécialités à la carte

Tournedos aux morilles
Fr. 20.-

Service compris

Scampis à l'Indienne

Fondue chinoise ou bourguignonna

Dancing:

Tous les soirs,
orchestre-attractions-danse-
dîner aux chandeliers

Spécialités de flambés et toute une gamme d'autres mets

HOTEL RESTAURANT GRUYERIE

MORLON (à deux min. de Bulle)

Menu du jour, carte variée

Spécialités:

Tournedos et

Filets mignons aux morilles

Jambon de campagne

Café et dessert avec la véritable crème de la Gruyère

Salles pour sociétés, banquets, conférences, séminaires
Chambres tout confort

Fam. Yerly

Tél. 029/2 71 58



Demandez
notre menu
gastronomique
du dimanche

Index des salles à disposition dans le canton de Fribourg

Exclusivité «Fribourg-Illustré»

Index des salles publiques à disposition dans le canton de Fribourg pour:

**ASSEMBLÉES - CONFÉRENCES
CONGRES
MANIFESTATIONS DIVERSES
BANQUETS DE SOCIÉTÉS
REPAS DE NOCES**

Tout cela résumé en cinq sigles ainsi que le nombre de places.

**A = Assemblées et conférences
B = Banquets de sociétés
C = Congrès
N = Repas de nocés
S = Séminaire**

District de la Gruyère

BROC
Hôtel de le Gru
150 places - A - B - N

BROC
Hôtel-de-Ville
10 à 700 places - A - B - N - S

VUIPPENS
Hôtel-de-Ville
10 à 150 places - A - B - N

BOTTERENS
Hôtel du Chamois
10 à 100 places - A - B - N

MORLON
Café-Restaurant Gruyérien
De 10 à 120 places - A - B - N - S

CHARMEY
Hôtel du Sapin
De 10 à 250 places - A - B - C - N - S

CERNIAT
Hôtel de le Berre
10 à 110 places - A - B - N

GRANDVILLARD
Hôtel de le Gere
80 à 300 places - A - B - C - N

NEIRIVUE
Hôtel-Restaurant du Lion-d'Or
De 10 à 100 places - A - B - N - S

SALES (Gruyère)
Hôtel de le Couronne
300 à 400 places - A - B - N

VUADENS
Hôtel de le Gere
De 20 à 500 places - A - B - C - N

PONT-LA-VILLE
Auberge de l'Enfant de Bon Cœur
120 places - A - B

District de la Glâne

ROMONT
Hôtel de la Belle-Croix
70 à 140 places - B - N

ROMONT
Hôtel-de-Ville
250 à 400 places - A - B - C - N

VILLARSIVIRIAUX
Auberge du Gibloux
130 places - A - B - N

SIVIRIEZ
Hôtel de le Gere
Jusqu'à 360 places - A - B - C - N

District de la Sarine

VUISTERNENS-EN-OGOZ
Café de l'Union
Jusqu'à 500 places - A - B - C - N - S

LOSSY
Café-Restaurant «Le Serrezin»
100 places - A - B - N

MARLY
Hôtel de le Croix-Blenche
20 à 150 places - A - B - N

BONNEFONTAINE
Resteurent Burgerweid
10 à 150 places - A - B - N

LE MOURET
Hôtel de la Croix-Blenche
200 places - A - B - N

CORPATAUX
Restaurant de l'Etoile
20 à 200 places - A - B - N

CHENENS
Auberge du Chêne
20 à 250 places - A - B - N

BELFAUX
Auberge du Mouton
De 10 à 160 places - A - B - N

NEYRUZ
Hôtel de l'Aigle-Noir
De 20 à 500 places - A - B - C - N - S

POSIEUX
Hôtel de le Croix-Blenche
80 à 100 places - A - B - C - N - S

ROSSENS
Hôtel du Berrage
De 10 à 130 places - A - B - N

District de la Veveyse

CHATEL-SAINT-DENIS
Buffet de le Gere
Jusqu'à 100 places - A - B - N

CHATEL-SAINT-DENIS
Resteurent-Ber de le Croix-d'Or
Jusqu'à 200 places - A - B - N

SEMSALES
Hôtel-Resteurent du Seuvege
Jusqu'à 150 places - A - B - N

LE CRET
Hôtel de le Croix-Fédérale
20 à 300 places - A - B - N

PORSEL
Hôtel de la Fleur-de-Lys
150 à 250 places - A - B - N

District de la Broye

MURIST
Hôtel de le Molière
10 à 200 places - A - B - N

DOMDIDIER
Hôtel du Lion-d'Or
120 places - A - B - N

CUGY/FR
Hôtel de l'Ange
150 places - A - B - N

CHEYRES
Hôtel de le Greppe
Jusqu'à 120 places - A - B - N

District de la Singine

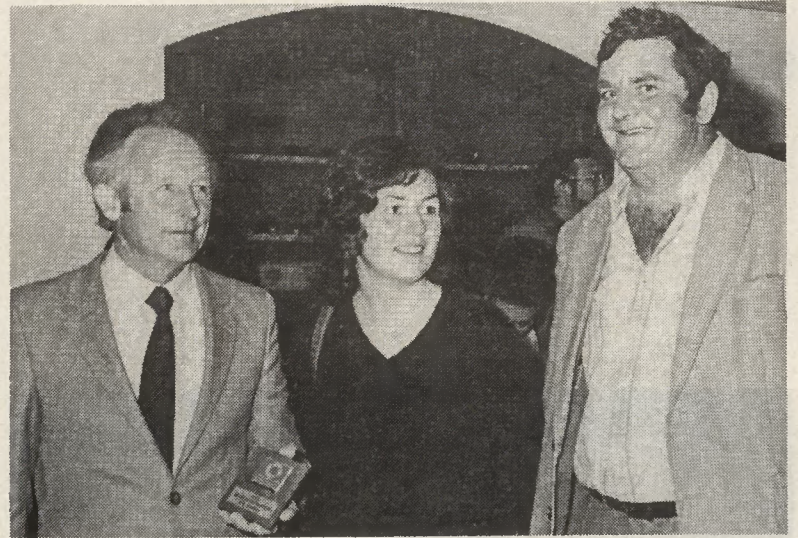
CHEVRILLES - GIFFERS
Hôtel de la Croix-Rouge
Jusqu'à 250 places - A - B - N - C

District du Lac

COURTEPIN
Hôtel de la Gere
10 à 200 places - A - B - N

COURNILLENS
Resteurent de le Cherrue
150 places - A - B - N

FLASHES



Vully Sauveteur récompensé

Lors de l'assemblée des sociétés romandes de sauvetage, qui s'est tenue à Estavayer-le-Lac, une plaquette de mérite a été décernée à M. Rodolphe Biolley, agriculteur-vigneron à Môtier, qui a sauvé d'une mort certaine un jeune navigateur en détresse sur le lac de Morat. Le frère du rescapé a malheureusement perdu la vie au cours de cette dramatique randonnée. M. Biolley, que l'on reconnaît à gauche sur notre photo, était accompagné de Mme Heidi Maeder, chef technique, et de M. Jean-Louis Bôle, président de la Société de sauvetage du Vully. (Photo FI)



Couple de chouettes hulottes

(WWF) Les chouettes hulottes clignent des yeux au premier soleil du printemps. L'hiver a été difficile à cause du froid qui fait rester les rongeurs sous terre.

Par leurs hululements nocturnes, les chouettes marquent le territoire et fêtent leurs nocés. Les œufs sont déjà pondus et les plus précoces ont déjà leurs petits au fond des cavités des vieux arbres ou dans les nichoirs artificiels.

Attention, si vous rencontrez un de ces petits duveteux, laissez-le, ou placez-le sur une branche basse dans la haie: contrairement aux apparences, les parents s'en occupent jusqu'à l'envol!

Photo J. Binggeli



Une image de la Fête cantonale de lutte en 1938, à Treyvaux.

Souvenirs du temps passé



Anselme Roulin et ses chèvres, lors d'un cortège à Treyvaux.

Ces photos nous ont été envoyées par M. François Bourguet, patoisant, à Treyvaux, que nous remercions chaleureusement.

Sommaire

Flashes du canton
Liban aujourd'hui
Rubrique économique
Gastronomie fribourgeoise
Index des salles
Flashes et sommaire
Une mère séparée de ses enfants
Espérance pascalle
Le «Mendiant Bleu»
Les Marmousets
23e canton suisse
Manifestations du 500e et flashes
Les jeunes de Nova Friburgo
Payerne: la commune la plus fribourgeoise des communes vaudoises
Entre l'église et la pinte
A beau menteur qui vient de loin
Le basketball: un sport pour les jeunes
Jeunesse et Sport
Pour vous distraire
Le château de Grandson
Activité des Cercles fribourgeois du dehors
Interview réalisée par des étudiantes
Hommage aux disparus

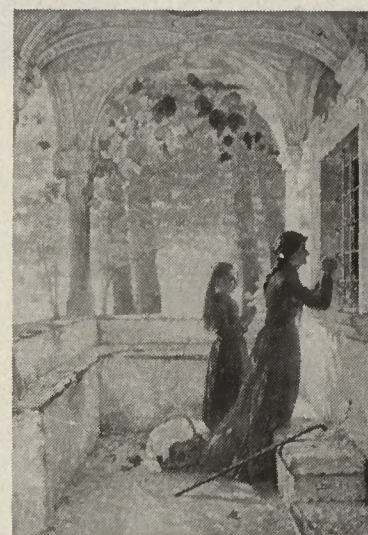
Notre prochaine parution:

22 avril

Notre couverture:



Fête cantonale de lutte à Treyvaux, le 21 août 1938.



Fêtes pascales

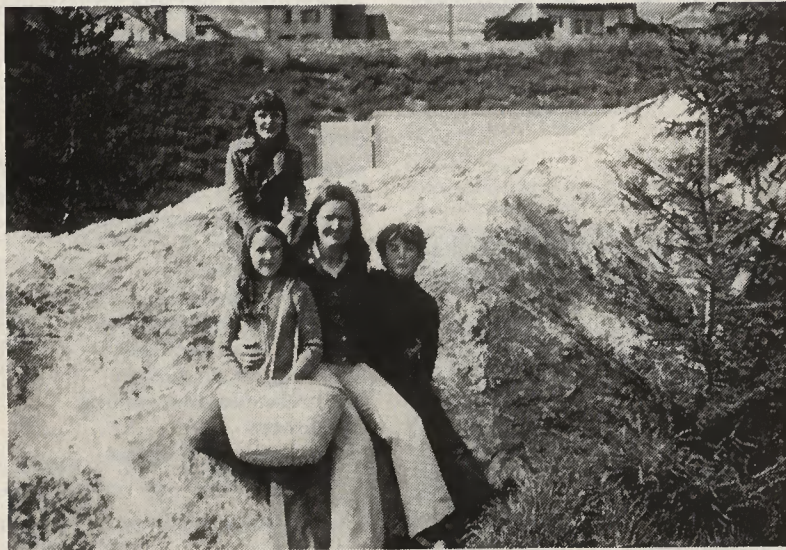
Recueillement dans la prière sous le porche d'une chapelle de chez nous.

Peinture de C. Barriot

Fribourg Illustré

Magazine bimensuel paraissant le premier et le troisième mercredi de chaque mois - Organe officiel de l'Association Joseph Bovet et des Fribourgeois «hors les murs» depuis 1967 - Edition, impression, administration: Imprimerie Fragnière SA, 35, rte de la Glâne, 1700 Fribourg - Rédaction: Gérard Bourquenoud, rédacteur responsable, case postale 331, 1701 Fribourg, tél. 037/24 75 75 - Collaboratrice de rédaction: Monique Pichonnaz, journaliste - Correspondants dans chaque district - Service d'expédition et d'abonnements: Catherine Kacera - Prix de l'abonnement 1981: Fr. 49.70 pour 23 parutions par année - Etranger: envoi normal: Fr. 64. - Par avion: Fr. 88. - Compte de chèques postaux 17-2851 - Vente au numéro: Fr. 2.90 - Tirage moyen garanti: 8500 exemplaires - La reproduction de textes ou d'illustrations ne peut se faire qu'avec l'autorisation de la rédaction - La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les manuscrits et photos non commandés. Publicité: Annonces Suisses SA (ASSA), 8, bd de Pérolles, 1700 Fribourg, tél. 037/22 40 60 - Conseillers en publicité: Omer Davaz, Fribourg, tél. 037/22 40 60 - André Vial, Bulle, tél. 029/2 55 30 - Délai de réception des annonces: quinze jours avant la parution - Rabais de répétitions et sur abonnements d'annonces.

ELLE CHEZ ELLE



Si certains réussissent à divorcer sans «s'arracher» les enfants, ce n'est pas toujours le cas. Pour la plupart, le divorce signifie déchirement pour l'enfant, n'engendre que des souffrances et querelles juridiques. «Alors arrangez-vous pour ne pas en arriver là», serait-on tenté de proclamer. Mais une question se pose: séparation ou divorce n'est-ce pas mieux qu'un «squelette» de couple? Sujet inépuisable, il diffère pour chaque cas; une généralité pourtant: les mauvaises langues devraient éviter de porter un jugement... car personne ne connaît exactement le pourquoi des «choses» et encore moins combien il faut avoir supporté de souffrances ou d'incompréhension pour en arriver là.

Nous avons rencontré une maman déchirée depuis 9 ans par ce qu'elle appelle «un jugement inhumain» et «l'inertie des autorités». On le sait, la justice ne tient peu ou pas compte des problèmes de fond, de l'aspect humain des situations. On juge des faits sans se soucier qu'ils sont les conséquences d'une multitude de détails, d'événements. Les circonstances atténuantes sont pour les assassins, non pour les divorcés. On décide une fois d'un coupable et on n'en sort plus.

«La justice m'a volé l'amour de mes enfants» dit Kitty Rouvinez, Valaisanne, mère de 3 enfants, âgés aujourd'hui de 15, 17 et 19 ans.

Depuis 9 ans, elle se bat pour rencontrer ses enfants. Si la puissance paternelle sous surveillance tutélaire et garde des enfants est octroyée au père, elle obtient un droit de visite deux dimanches par mois. D'ailleurs, son mari lui avait promis qu'elle verrait souvent les enfants. Mais la réalité est autre! Non seulement son ex-mari interdit aux enfants de voir leur maman, mais leur fait des scènes épouvanta-

bles, les menace et dénigre leur mère en proférant des insultes et propos outranciers à son égard.

Depuis 1972, elle n'a pratiquement pas rencontré ses enfants, si ce n'est clandestinement. Lettres et téléphones doivent passer par personne interposée. La situation s'est encore aggravée depuis le remariage du père. Elle a pu parler que quelques fois avec eux et au bord de la route. Par exemple, le 2 août 1979, sa fille lui rend visite; le père l'ayant appris, l'enfer commence à la maison. L'enfant est dans un état de traumatisme lamentable. Par trois fois, son fils tente de se suicider; l'ayant appris par des amis, elle alerte la protection des mineurs, l'autorité, mais rien, on ne prend pas le cas au sérieux.

Plusieurs fois elle s'est adressée à la justice, mais elle se heurte à l'indifférence. Pourtant le jugement dit à propos des pressions du père:

Les enfants n'osent plus exprimer la nécessité d'un contact avec leur mère et en viennent même à en nier l'existence en raison des pressions subies par les époux X.

Ce qui compromet leur développement, ce sont les pressions exercées sur eux pour leur faire oublier leur mère.

Quant à la résistance opposée par les enfants aux relations avec leur mère,

elles ne sont pas l'expression de leur libre volonté, mais celle des pressions exercées sur eux par leur père. Ces pressions sont telles qu'elles pourraient menacer l'équilibre des enfants.

Le père doit toutefois être conscient que s'il persiste à entraver l'exercice du droit de visite par Kitty Rouvinez, il pourrait amener l'autorité compétente à prendre des mesures extrêmement rigoureuses, allant jusqu'au retrait de l'autorité parentale.

Mais on en reste là et les pressions, les menaces, continuent envers les enfants. «Un viol psychologique» dit Kitty Rouvinez. Et ceci dure depuis des années. De rapports en jugements stériles, la guerre d'usure continue. Elle détient un droit, mais personne ne lui permet de l'appliquer. La justice oublie

pressions exercées sur eux par leur père.

Si ces adolescents refusaient aussi nettement tout contact avec moi, comme le prétend leur père et comme l'attitude apparente de mes enfants pourrait le laisser croire, pourquoi ai-je reçu pendant la même période des lettres écrites en cachette de leur père? Et pourquoi en cachette?

Précisément à l'époque où le père faisait recours au Tribunal fédéral pour la suppression du droit de visite, reprochant vivement au Tribunal cantonal de n'avoir pas entendu les enfants au sujet de leur opposition à tout contact avec moi, l'un des adolescents m'écrivait en cachette de son père:

Merci pour tes lettres, mami, qui me remontent le moral!

En parlant d'une lettre arrivée au domicile des parents: Je viens de recevoir une de tes lettres, elle m'a fait plaisir, mais naturellement il y a eu des histoires «comme d'habitude».

Ce serait bien plus mignon et joli de pouvoir te faire la bise, plutôt les bises: 40! et m'offrir à toi, te donner mon cœur... J'espère de tout mon être que ceci le sera pour ton prochain anniversaire. Tu ne peux savoir ce que tu es, ce que tu me représentes, plus qu'une mère! (Je ne sais pas si cela existe, mais c'est plus fort que moi!) Mon cœur schlagt pour toi.

Ces quelques extraits de lettres sont tirées d'un classeur plein de lettres qui disent pourquoi les enfants ont dû retourner leur paquet de Noël, montrent les attitudes du père et de la belle-mère, etc. Les photocopies de ces lettres ont été envoyées au Juge-Inspecteur II de Sierre qui me les a retournées et au Tribunal cantonal qui les a conservées sans agir contre les pressions.

Qu'est-ce que les autorités judiciaires valaisannes ont entrepris pour supprimer les pressions du père et de son entourage?

Jusqu'au jugement de divorce en 1974, mon dossier n'indique que deux avertissements, mais pas de mesures concrètes qui aient abouti auprès du père.

Le jugement de divorce dit en 1974: ...X ne peut pas ne pas comprendre aujourd'hui que tout obstacle dressé à l'exercice de ce droit de visite marquerait pour l'avenir de sa part un défaut de caractère si grave qu'il provoquerait la remise en cause de la présente décision, en tant qu'elle lui confie les responsabilités qu'il réclame... La survenance après.

«La justice m'a volé l'amour de mes enfants»

le dossier, l'ouvre à nouveau, le referme en affirmant que le droit de visite s'effectuera selon le consentement des enfants. Pourtant le tribunal a les preuves qu'ils n'ont aucune possibilité de choix, puisque sous la pression du père.

Sans espoir la situation de Kitty Rouvinez. Du moins jusqu'au jour où ses enfants, devenus adultes, comprendront et oseront se libérer. Cependant, elle continue la lutte. «Pour l'exemple, pour montrer les problèmes liés à l'exécution du droit de visite, lorsque les enfants subissent des pressions psychologiques». Elle veut crier au monde l'inertie de la justice et la souffrance d'une mère.

Bien qu'ayant subi un échec conjugal, elle n'est pas la dernière des dernières, elle reste une mère et ses enfants l'aiment comme le prouvent les passages des lettres ci-après.

M. Pz

Cette interprétation, je l'accepterais s'il s'agissait de la volonté profonde des enfants. Mais le Tribunal cantonal a dit à plusieurs reprises ce qui est résumé ci-dessous:

«Quant à la résistance opposée par les enfants aux relations avec leur mère, elles ne sont pas l'expression de leur libre volonté, mais celle des

NOS PORTES VOUS SONT OUVERTES

du 1er janvier au 31 décembre

Sur une surface de 4600 m² env. nous vous présentons un grand choix de meubles classiques, modernes et stylisés dont: • 32 chambres à coucher • 59 parois • 124 salons • 107 tables de salon • 54 salles à manger • 82 sortes de chaises • 59 crédences et buffets plats • 52 bahuts • 18 armoires stylisées • 360 meubles toutes dimensions • Et plus de 650 tapis d'Orient noués main.

Demandez nos **ACTIONS** actuelles, et profitez de nos **OCCASIONS** à des prix toujours intéressants.

Du lundi au vendredi de 07.30 h. à 12.00 h. et de 13.30 h. à 18.00 h.
LE VENDREDI VENTE DU SOIR, le samedi de 09.00 h. à 12.00 h. et de 13.30 h. à 16.00 h.

ALORS, PROFITEZ-EN

ENTRÉE LIBRE

RENÉ SOTTAZ & CIE - AMEUBLEMENT

1723 MARLY

Tél. 037/46 15 81

1724 LE MOURET

Tél. 037/33 17 08

ECONOMIE

Lutter pour une véritable politique agricole

Dans un canton comme Fribourg, où 10% environ de la population travaille dans l'agriculture, les problèmes de ce secteur économique ne peuvent laisser indifférent. Si en Suisse chaque année 1000 exploitations disparaissent, on comprend que les jeunes craignent pour leur avenir. D'autre part, les nouvelles directives fédérales n'arrangent rien, surtout pour un canton comme le nôtre. Financièrement faible, il aurait surtout besoin pour son développement d'une vraie politique régionale de la part de la Confédération. Préoccupé

quel prix. Un des dangers réside aussi dans le manque de protection concernant les produits transformés, congelés, paquets de flocons de pommes de terre, etc. Mais pour M. Juri, les «fourberies» des gros importateurs sont une menace pour l'agriculture. Pour lui, il serait temps que le Conseil fédéral réintroduise des mesures face à cette concurrence étrangère, car bien que «le système de défense à la frontière soit valable, quelques importateurs trouvent toujours un trou pour passer».

Photo G. Bd



par la situation de l'agriculteur, le député J.N. Philipona demandait au Grand Conseil, en février dernier, de prendre les mesures qui s'imposent face au contingentement laitier. Pour lui, cette décision fédérale met de nombreuses exploitations de montagne dans une situation inquiétante. Sur un plan plus large, on peut se demander si une véritable politique agricole, tenant compte des disparités du pays, ne réduirait pas les dangers qui guettent ce secteur. Lors d'une conférence donnée aux anciens de Grangeneuve, M. René Juri, directeur de l'Union suisse des paysans, apporte une information intéressante sur l'avenir de l'agriculture.

«J'ai la conviction que l'agriculture n'est pas en danger», annonce-t-il d'entrée. Son optimisme est motivé par la confiance des agriculteurs, une rationalisation qui se met lentement en place et l'engagement des jeunes. Cependant, il s'empresse d'ajouter: «Il faut être conscients des dangers qui nous menacent, rester vigilants tous les jours et s'inquiéter de l'évolution».

Dangers extérieurs

Ils proviennent des pressions étrangères, dont l'agriculture suisse ne subit pas toujours de bonnes conséquences. En effet, les échanges internationaux permettent à certains partenaires commerciaux de vendre à n'importe


Dangers intérieurs

Les progrès sociaux intervenus ces dernières années sur le plan des salaires, des vacances ou des congés augmentent sans cesse la disparité entre le paysan et les autres professions. D'autre part, les investissements coûteux, la lutte pour un meilleur rendement, les frais de production - 20 000 francs par hectare en moyenne - sont-ils vraiment en rapport avec les besoins? Le développement des entreprises industrielles qui prennent lentement la place d'entreprises familiales, les exploitations viticoles, maraîchères, qui s'agrandissent sans cesse font augmenter les fermages, alors que l'emprise des gros distributeurs désavantage nombre de petits propriétaires. «La confiance des agriculteurs en leur avenir est positive, mais il ne faudrait pas voir trop grand».

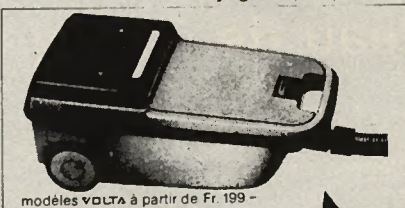
M. Juri pense que l'intervention de l'Etat et les contingentements sont indispensables. Selon lui, le slogan «moins d'interventions de l'Etat, davantage de liberté individuelle» n'est pas valable dans le domaine agricole. Il n'y a pas de solution toute faite. Il faut sans cesse se réadapter et méfions-nous de ceux qui ne considèrent qu'un seul secteur, veulent penser pour nous». En conclusion, la réduction des frais de production et une véritable politique agricole peuvent réduire les dangers.

Monique Pichonnaz

VOLTA

Le «bon-tuyau» 

Pour tous ceux qui veulent se faciliter les nettoyages!



modèles VOLTA à partir de Fr. 199 -

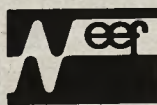
prix choc

seulement

Fr. 298.-

votre magasin spécialisé

entreprises électriques fribourgeoises



Concert anniversaire des Marmousets



Une Fondation pour que survive

Cette année, la rencontre amicale des préfets vaudois et fribourgeois se déroulait dans le Nord vaudois. Sur leur route riche en visites, une halte culturelle au château de Grandson termine la journée. De bataille mémorable, Grandson est connu de tous. Passons sur le rôle historique de cette cité, chacun le retrouvera dans ses manuels scolaires ou dans sa mémoire... arrêtons-nous plus spécialement sur l'intérêt actuel du château.

Comme toute demeure seigneuriale, il connut des hauts et des bas. Mis en vente en 1940, il faut attendre vingt ans pour qu'un acheteur sérieux se présente. C'est en 1961 qu'un industriel genevois, G. Filipinetti, l'acquiert. Si pour l'époque il le paie peu cher, les travaux de restauration coûtent plus de 3 millions! Rappelons que le bâtiment était alors dans un piètre état. En 1962, on l'ouvre officiellement au public. Peu à peu, on y installe des musées et l'Institut suisse d'armes anciennes.

La mort du propriétaire remet tout en question, le château est une fois encore à vendre. En 1980, un étranger est prêt à payer le prix du

château et de ses collections, mais il refuse de donner la garantie qu'il restera ouvert au public.

Bien que la tentation soit grande, côté finances, il n'est pas question de refermer les portes de ses musées. Alors se crée une Fondation, qui a pour but de réunir la somme nécessaire au rachat du monument, puis d'en assurer l'exploitation. Elle est placée sous la surveillance de la Confédération. L'acte est signé en août 1980. Au début de cette année, la «Fondation du château de Grandson» se porte officiellement acquéreur, et par la force des choses, assume depuis le 1er février l'exploitation et l'administration du monument. Notons que cette dernière est présidée par un Fribourgeois, M. Conrad Party.

Armes anciennes

Les amateurs d'armes anciennes ne peuvent plus ignorer les trésors que renferme l'exposition présentée dans une autre partie du château. Provenant du rachat d'une collection suisse et de celle d'un château



Charme et tradition

Depuis 45 ans, Mme Ménétrey-Frossard dirige le chœur des Marmousets. «Du bel ouvrage» tissé de patience et de travail. Durant toutes ces années, elle a su donner à ce chœur un style et ses prestations ont toujours été remarquées pour leur qualité et leur précision. Mais n'oublions pas les principaux intéressés, car ces très jeunes enfants s'astreignent à un travail exigeant.

Pour cet anniversaire, le chœur a donné un concert à l'image de sa

réputation. Dans la première partie, réservée à la chanson populaire, il présenta des pièces de Bovet, Kaelin, Balissat, Ducret, Huwyler... Terminée par la marche du printemps, reprise en chœur par les anciens Marmousets, cette production mit la salle dans l'ambiance idéale pour apprécier l'opérette de la seconde partie. Avec l'impressario «der Schauspieldirektor» de Mozart, les chanteurs enthousiasmèrent le public, tant par le merveilleux jeu scénique que par la fraîcheur de l'interprétation.



le château de Grandson

autrichien, elle attire chaque année environ 40 000 visiteurs. Depuis 1972, l'Institut suisse d'armes anciennes a pris ses quartiers dans cette demeure. Dirigé par M. E. Herr, il a pour première tâche la mise en valeur de ces objets et leur restauration.

C'est un centre indépendant au service des collectionneurs, des musées, des antiquaires et des éditeurs, en Suisse et à l'étranger.

Grâce à son infrastructure technique et scientifique, il est en mesure de se charger de travaux touchant aux domaines suivants:

Conservation et restauration, recherches et publications, expositions et catalogues, muséographie.

Les intéressés peuvent y demander des expertises et se laisser conseiller.

De la Rolls des stars... aux vedettes de 1900

Une partie du château est réservée au musée de l'automobile, vingt-cinq véhicules sont réunis dans un espace insolite pour ce genre de musée!

Ce musée, qui s'est principalement développé entre 1963 et 1973, est constitué d'un ensemble unique au monde de petites voitures des années 1900. Toutes les voitures achetées au cours des ans ont été choisies en fonction de leur taille et de leur année de construction. Leur état de marche a également joué un rôle important: chacune peut prendre la route!

Mais toutes ces voitures méritent qu'on s'y attarde, ne serait-ce que pour rêver aux beaux jours des temps passés.



JURA

CANTON SUISSE

(XIV)

«Catholique et fortement imprégnée de culture française au nord, protestante et teintée de bilinguisme au sud, alémanique au nord-est, industrielle ici, agricole là, écartelée par le dynamisme des centres urbains périphériques tels La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Bienne et Bâle, la population du Jura est à l'image de l'orographie et de l'hydrographie de son sol. Diversité, particularismes, régionalismes, autant de caractéristiques qui lui confèrent ce charme non conformiste et qui entretiennent en elle cette volonté permanente d'unité.»

Raymond Bruckert
(Les cantons suisses)



Une ferme où il fait bon vivre.



Deux paysans jurassiens en conversation à la foire de Porrentruy.



Le clocher de l'église de Bonfol, village d'origine de Mgr Pierre Mamie.

Les régions du Jura

Des hauts de la chaîne de Lomont-Mont-Terri, la plus septentrionale du Jura, on admire, s'ouvrant largement sur la France toute proche, cette généreuse terre d'Ajoie, où alternent villages, cultures, prairies et forêts dans le doux moutonnement d'un relief assagi. Si les grottes de Réclère et celles de Milandre nous rappellent l'inexplorable travail des eaux souterraines, le miroir des étangs de Bonfol nous invite à la contemplation d'une terre où tout respire la beauté. Il suffit de passer dans une vieille petite cité chargée d'une histoire presque millénaire que l'on nomme Porrentruy, laquelle a su conserver ses vieux quartiers qui, du pied de son magnifique château et de la tour Réfous, escaladent le flanc opposé de la vallée pour atteindre l'ancien Collège des Jésuites. Et puis, il y a aussi le Clos-du-Doubs qui est un



Les écuries du Marché-Concours de chevaux, à Saignelégier.

appendice montagneux de 12 kilomètres de longueur circonscrit par une profonde gorge à l'allure de canon que la rivière du même nom a entaillée lors d'une brève incursion en territoire suisse. Dans ce merveilleux paysage sauvage, nous découvrons la pittoresque cité de St-Ursanne qui doit son existence à un monastère qui fut érigé au VII^e siècle. Collégiale, chapelles et cloître où roman et gothique se côtoient, évoquent les heures glorieuses d'une haute spiritualité passée.

La Corniche du Jura

Celle-ci s'étend depuis La Roche-audessus de Glovelier, en passant par Mont-Russelin et la Çaquerelle jusqu'aux Rangiers et aux Malettes. Elle offre tout le long de son parcours des vues admirables sur la vallée de Delémont et le Clos-du-Doubs. C'est la route recommandée pour l'automobile, le cycle et le piéton. Certes, il est

partout de beaux pays, de riches paysages, de pittoresques contrées, mais la région que traverse la route de la Corniche du Jura ne le cède en rien aux plus belles qui soient!

Et voilà que nous découvrons Lucelle, petite station touristique à la frontière franco-suisse où l'on peut visiter une ancienne abbaye cistercienne du XI^e siècle, où vécut une communauté de moines. Lucelle est un véritable joyau naturel serti dans un écrin de verdure, au cœur duquel se trouve un petit lac idyllique qui ne demande qu'à revivre.

C'est de cette station que partent des voyages en roulotte à travers le Jura et qui constituent les principales attractions de ce lieu de séjour familial privilégié.

G. Bd

(A suivre)



Qui êtes-vous?



Un abonnement gratuit
de trois mois
à *Fribourg-Illustré-Magazine*
vous est offert.

Seule la personne
concernée
peut s'annoncer.

Annoncez-vous par écrit
à la Rédaction
de *Fribourg-Illustré*,
Rte de la Glâne 35,
1701 Fribourg.

Solution du jeu «Le mot mystérieux»: **Bulgarie.**



Aider de tout cœur

C'est par ces mots que M. Ernst Brugger, président de Pro Infirmis, vous invite à soutenir financièrement le travail de cette organisation au service des personnes handicapées de toute la Suisse. Les pochettes de la collecte de Pâques - avec leurs sympathiques cartes de vœux - seront distribuées dans tous les ménages helvétiques. En les achetant ou en souscrivant un parrainage, vous aidez Pro Infirmis à se mettre au service des personnes handicapées.

500e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération

Manifestations

23-25 avril 1981 UNIVERSITÉ DE FRIBOURG - AUDITOIRE B.

Colloque universitaire international.

Conférences et communications sur le thème des aspects politiques, sociaux et culturels des relations ville-campagne depuis le Moyen-Age.

Participation de M. Georges-André Chevallaz, Conseiller fédéral, et de professeurs des hautes écoles de Bâle, Bienne, Lausanne, St-Gall, Paris et Fribourg.

5 mai 1981 UNIVERSITÉ DE FRIBOURG.

Journée de l'Europe.

Rencontre de personnalités ayant joué ou jouant un rôle dans la formation de l'Europe - Séminaires - colloquium, conférences.

11 mai 1981 FRIBOURG - MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE.

Vernissage de la IIIe triennale internationale de la photographie.

15 mai 1981 FRIBOURG - MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE - PÉROLLES.

Vernissage de l'exposition «Histoire de la cartographie fribourgeoise».

21 mai 1981 BULLE - MUSÉE GRUÉRIEN.

Vernissage d'une exposition sur «l'Histoire de la peinture paysanne, en particulier des Poyas».

22 mai 1981 TAVEL - SENSELERHEIMAT MUSEUM.

Vernissage d'une exposition sur le mobilier singinois.

23-24 mai 1981 FRIBOURG - JOURNÉES DES VILLES DE ZAEHRINGEN ET DU TOURISME ÉQUESTRE.

Rencontre traditionnelle des villes fondées par la dynastie des Zaehringen (Bern - Bräunligen - Burgdorf - Freiburg i.B. - Freiburg in Uechtland - Murten - Neuenburg a.R. - Rheinfelden - St-Peter - Thun - Willingen) et manifestations internationales de tourisme équestre.

Programme:

Samedi 23.5. 16 h. 00 Cérémonie officielle de réception à la maison bourgeoise.
21 h. 00 Participation à la fête populaire du Bourg et éventuellement de la Neuveville.

Dimanche 24.5. 9 h. 00 Culte à l'église St-Michel.
11 h. 00 Défilé avec participation de groupes costumés des villes de Zaehringen.
14 h. 00 Départ pour Tavel, participation à l'après-midi de la jeunesse singinoise.
17 h. 00 Retour à Fribourg.

23-24 mai 1981 TAVEL - BI US IM SENSELANN.

24-27-29 mai 1981 FRIBOURG - JEUNESSES MUSICALES.
Concerts pour le 500e anniversaire.

Dimanche 24.5. à 17 h. 00, église St-Paul.

Orchestre des Jeunes de Fribourg.

Solistes: Alexandre Dubach, violon - Klaus Slongo, orgue.
Direction: Théophanis Kapsopoulos.
Au programme: Haydn, Hindemith, Schubert.

Mercredi 27.5. à 20 h. 30, église du collège St-Michel.

Maîtrise de Fribourg - Quatuor à cuivres de Berne.

Direction: François Page.
Au programme: Byrd, Tallis, Taverner, Willaert, Voegelin (création).

Vendredi 29.5. à 20 h. 30, église du collège St-Michel.

Chœur de l'Université et des JMF (dir. P. Mayer).

Orchestre de chambre des JMF (dir. M. Rosset).

Solistes: Beat Spörri, ténor - Michel Brodard, basse.
Direction: Jean-Marie Auberson.

Au programme: Dvorak (8e symphonie) - Puccini (Messa di Gloria).

NOUS LES JEUNES

Les jeunes de Nova Friburgo



Le 20 juin prochain, le port d'Estavayer vivra un moment historique: 260 habitants de Nova Friburgo, au Brésil, retrouveront le pays de leurs ancêtres. En effet, quelques descendants des émigrés partis en 1819 pour fonder une colonie suisse en Amérique du Sud, reviennent aux sources à l'occasion du 500e. Ils passeront dix jours sur la terre de leurs pères, visiteront leur commune d'origine et participeront à diverses manifestations. Parmi eux, une quarantaine de jeunes, étudiants, ouvriers, apprentis. Si l'on connaît la situation économique, on se demande comment ils pourront se payer un tel voyage. Conscientes de ces difficultés, plusieurs personnes ont créé une association destinée à réunir les fonds nécessaires pour financer le déplacement de ces jeunes. Ainsi les jeunes Dafflon, Monnard, Cardinaux... pourront venir serrer la main de leurs homonymes et découvrir comment vivent les jeunes Fribourgeois de leur âge.

Un peu d'histoire

En 1817, le diplomate gruérien S. N. Gachet s'en va par le monde en quête d'un Eldorado pour nourrir des Suisses malheureux. C'est à Rio qu'il négocie la fondation d'une ville avec le roi Jean XI. Dans les montagnes de la Serra do Mar, le paysage lui rappelle l'image de son canton. Il décide alors d'y fonder la nouvelle Fribourg. De retour en Suisse, il reçoit l'assentiment du gouvernement et lance une campagne de recrutement.

En 1819, ils sont 2006 à s'embarquer d'Estavayer-le-Lac. Fribourg fournit le plus important contingent d'émigrants, soit 830. Les autres proviennent de Soleure, Argovie, Lucerne, Genève, Valais, Jura, Vaud et Neuchâtel. 1631 arrivent à destination.

Située à 140 km de Rio, Nova Friburgo est une contrée qui a donné son nom à la ville principale. On y cultive entre autres le café. Les riches familles de Rio y viennent en villégiature et chan-

sur la terre de leurs ancêtres



Une tête épinglée au kiosque de l'histoire.

Un descendant de Pierre-Antoine Thurler parti en 1819.

gement d'air, mais on y est très pauvre, en campagne particulièrement. La région compte 120 000 habitants.

Premières retrouvailles

En 1977, un groupe de Fribourgeois, dont la Chanson de Fribourg, la Concordia, le préfet de la Sarine, le syndic de Fribourg, bref une importante délégation s'est rendue au Brésil. Accueillis avec la chaleur et la sympathie innées aux gens d'Amérique du Sud, ils promirent que la prochaine rencontre aurait lieu à Fribourg. Le 500e est une occasion rêvée.

Lorsque les organisateurs leur demandèrent ce qu'ils souhaiteraient voir durant ce séjour, la réponse fut: la neige. En effet, lorsque l'on vit sous les bananiers et les eucalyptus, on peut difficilement imaginer ce que représente la neige des légendes racontées sur leurs ancêtres venus d'un pays froid. Afin de combler leur vœu, ils feront aussi une excursion à la Petite Scheidegg.

Un vrai contact avec les Fribourgeois

Tous espèrent un contact avec l'habitant et vivre chez lui. A Estavayer on a déjà trouvé toutes les familles nécessaires pour héberger les voyageurs le soir de leur arrivée; par contre, les organisateurs cherchent encore des gîtes pour les nuits du 21 au 28 juin. Alors vous les jeunes qui voulez partager quelques heures avec nos hôtes, n'hésitez pas à vous adresser au Comité Nova Friburgo, case postale 14, 1701 Fribourg.

Ces jeunes Suisses, qui tiennent à être reconnus comme tels, trouveraient alors ici de vrais amis. Bien que leur nom se prononce à la portugaise, ils ont gardé la blancheur du teint et des traits de caractères qui permettent d'affirmer: une goutte de sang suisse coule dans les veines des habitants de Nova Friburgo. Ce que devrait nous confirmer ce retour aux sources.

M. Pz



Une mémoire d'éléphant

Le système optimisé... et responsable de gestion du temps de présence Favag HD 01.

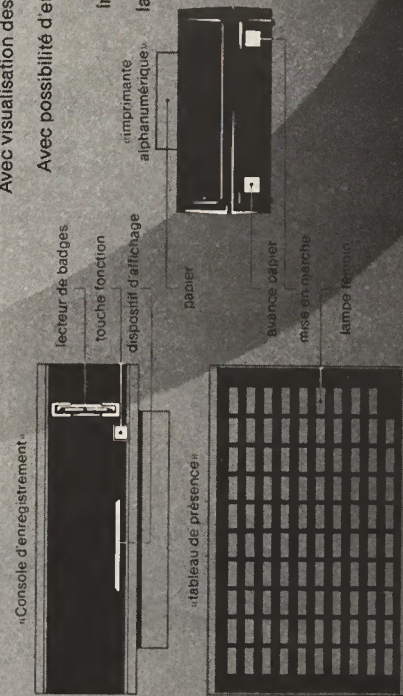
Un système à micro-processeur

Plusieurs paramètres de programmation: périodes de travail, horaire de référence, type d'horaire, report, cumul ou débit-crédit

Avec visualisation des informations personnelles

Avec possibilité d'effectuer des réajustements

L'alimentation de secours intégrée sauvegarde toutes les informations de la console autonome HD 01 pendant 900 heures.



FAVAG

FAVAG SA - rue Montruz 84 - CH 2000 Neuchâtel - Tél. 038 21 11 41 Telex 35 444 favag ch



MEUBLES GILLET SA

PAYERNE

MEUBLES GILLET S.A.
19, route d'Yverdon
1530 PAYERNE
Tél. 037/61 25 48

NYON

MEUBLES GILLET S.A.
Grand-Rue 10
1260 NYON
Tél. 022/61 19 15

Le chemin des bonnes affaires
vous conduit CHEZ GILLET

Une visite libre de nos
4 étages d'exposition
de meubles classiques et rustiques
vous convaincra

- Grand choix de rideaux et de tapis
- Livraison gratuite
- Service après-vente



Payerne

la
commune
la
plus
fribourgeoise
des
communes
vaudoises

Une fois n'est pas coutume, nous avons franchi la frontière cantonale pour découvrir un coin charmant du Pays de Vaud. Qui dit Payerne pense à Berthe, la royale filandière sur sa blanche haquenée; à sa fille, l'impératrice Adélaïde, qui combla de sa générosité l'abbatiale; au général Jomini, devin de Napoléon et conseiller des tsars. On y ajoute du saucisson arrosé d'un petit vin de Lavaux, du tabac qui, selon un rimailleur malveillant, fait grimacer tous les Vaudois.

A mi-chemin de Lausanne et Berne, de Fribourg et Yverdon, la cité payernoise, qui a de nombreuses attaches avec le Pays de Fribourg, tant au point de vue économique que culturel, est bâtie dans une contrée verdoyante et fertile qui se nomme la Basse-Broye. Une grande et belle commune dont le territoire s'étend sur une superficie de 2454 ha, qui comprend une ville où le commerce est très développé, et quatre hameaux qui sont: Corges, Etrabloz, Vers-chez-Perrin et Vers-chez-Savary. Dans cette petite «capitale» hospitalière et économique de la Broye où vivent et travaillent en parfaite harmonie quelque 7000 Vaudois et Fribourgeois, nous avons rencontré son syndic, M. Achille Meyer qui, comme tous les Payernois, est un peu Bourguignon, pour ne pas dire rabelaisien. Désireux de s'accorder un peu de repos et de détente, ce magistrat a renoncé à un nouveau mandat au sein de la Municipalité. Et même si la pendule de son bureau ne fait grâce d'aucune minute, nous avons jugé que le moment était venu de faire le bilan de cette magistrature par un entretien que cette personnalité bien connue des habitants de la Basse-Broye a bien voulu accorder à notre magazine «Fribourg-Illustré», ceci en présence et avec la précieuse collaboration de M. René Kung, secrétaire municipal, que nous remercions chaleureusement.

M. Achille Meyer a travaillé durant quarante-huit ans dans l'aviation, d'abord comme mécanicien, puis comme chef de halle et ensuite en qualité de chef de service de l'aérodrome militaire de Payerne. Ce n'est qu'en 1945 qu'il s'est lancé dans la politique, après avoir été sollicité par son parti dont il est encore membre, d'être candidat au Conseil communal. Pendant les dix ans qu'il a siégé au législatif, il a également été député au Grand Conseil vaudois durant quatre ans. Entré à la Municipalité en 1955, il a été élu syndic de Payerne en 1963, fonction qu'il assume depuis dix-huit ans à la satisfaction de toute une population. Magistrat compétent et courtouis, possédant un esprit ouvert et ayant le sens des responsabilités, il n'a compté ni sa peine ni son temps. Agé aujourd'hui de soixante-neuf ans, M. Achille Meyer a décidé de quitter la «galère» municipale à la fin de cette année. Durant plus d'un quart de siècle au service de la commune de Payerne, il a toujours été un homme disponible et bienveillant avec chacun, ce qui nous incite à dire qu'il a droit à la reconnaissance de tous les citoyens avec lesquels il a su entretenir des contacts très amicaux et chaleureux. Et comme l'a relevé M. René Kung lors de cet entretien: «J'ai eu le grand privilège d'être le secrétaire d'un syndic toujours dynamique et plein d'enthousiasme, sachant faire confiance à ses proches collaborateurs. Et lorsque le syndic et le secrétaire forment une paire d'amis, la commune marche au diapason. Je suis très heureux d'avoir M. Achille Meyer comme ami!»

G. Bourquenoud - FI



La Municipalité de Payerne.
De gauche à droite,

Pierre Hurni, Robert Baumgartner,
Henri Bise, Achille Meyer, syndic,
René Kung, secrétaire, Pierre Savary,
Fernand Plumettaz, Henri Rossier.

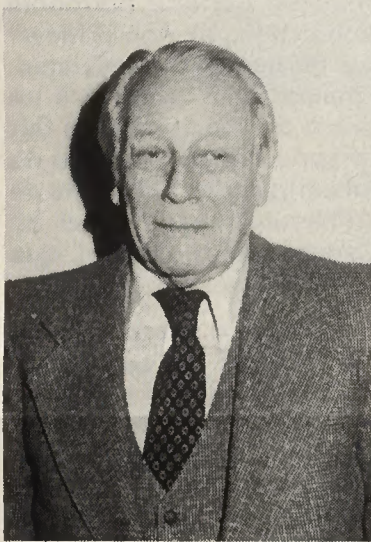
Exclusif pour
Fribourg-Illustré

Bonjour

Monsieur le syndic de Payerne

INTERVIEW

de Monsieur Achille Meyer, syndic de Payerne



M: Achille Meyer, syndic de Payerne.

FI - D'ébord, peut-on connaître la définition d'un syndic?

A. Meyer - Le syndic est le président de la Municipalité. Avec elle, il doit veiller à la bonne gestion de la commune. Il est d'autre part appelé à s'entretenir avec de nombreuses personnalités du monde politique, économique et culturel. Il a également la délicate mission de représenter la Municipalité dans de nombreuses manifestations locales, régionales et cantonales. L'an dernier, la commune de Payerne a eu le plaisir d'accueillir dans ses murs le président du Grand Conseil vaudois. Les autorités de notre cité osent espérer qu'elles n'auront pas à attendre à nouveau un siècle avant que l'un des leurs accède à cette haute charge.

FI - En votre qualité de syndic, quelles sont vos responsabilités?

- Je dirige la section qui réunit l'administration générale, les écoles, les cultes, les industries nouvelles.

FI - Comment se présente la situation économique actuelle de votre commune?

- Nous avons la satisfaction d'avoir un budget équilibré qui, avec 13,5 millions de francs eux dépenses et un peu plus aux recettes, présente un excédent de recettes de 40 000 francs. Le contri-

buable payernois paie aujourd'hui un taux fiscal de 1 fr. 10 par franc de base de l'Etat. De 1962 à fin 1978, la commune a investi pour 32 millions de francs pour des réalisations telles que la construction de la station d'épuration, la piscine et l'aménagement du camping avec des courts de tennis, le nouveau collège avec ses trois salles de gymnastique et son bassin de natation, ainsi que la participation à la construction de l'hôpital de zone. Sur ce montant, notre commune a bénéficié de neuf millions de subventions fédérale et cantonale. Et sur le solde de 23 millions, elle a fait un autofinancement de dix millions.

FI - Pouvez-vous nous décrire en grandes lignes l'infrastructure de votre commune?

- Pour ce qui est de l'aménagement du territoire, nous avons actuellement à l'enquête publique une révision générale du plan des zones résidentielle, industrielle et agricole, alors qu'une zone d'attente sera traitée ultérieurement.

Le réseau routier communal, qui comprend aujourd'hui cinquante kilomètres de routes, est en parfait état d'entretien. Il est évident que nous accordons les mêmes droits et les mêmes avantages aux habitants des quatre hameaux qui se trouvent sur le territoire de la commune.

L'alimentation en eau potable ne pose plus aucun problème, pour la raison que Payerne possède ses propres sources dans des zones de captage protégées. En plus de celles-ci, elle dispose d'un captage dans la nappe phréatique qui représente les 6/11 de la demande.

L'épuration des eaux usées est aussi un problème résolu depuis 1968, date à laquelle la station a été inaugurée, première de la région à être mise en activité.

La protection civile est organisée depuis que les prescriptions légales sont entrées en vigueur. Lors de la construction de l'hôpital de zone, nous avons aménagé un centre opératoire protégé. A l'heure actuelle, nous envisageons la réalisation d'un poste de commandement et la construction d'abris collectifs.

FI - L'agriculture a-t-elle encore sa place dans votre cité?

- Nous sommes en mesure de vous répondre par l'affirmative, car l'agriculture a toujours joué un rôle primordial dans l'économie de notre commune et surtout la région de la Basse-Broye qui est considérée comme étant l'un des greniers de la Suisse. Bien que le nombre d'exploitations ait quelque peu diminué, les surfaces cultivées sont restées pratiquement les mêmes. Nous avons encore 63 exploitations agricoles en activité, lesquelles occupent quelque 160 personnes. En ce qui concerne le bétail, le dernier recensement nous indique que la commune de Payerne, avec ses quatre hameaux, compte à ce jour 64 animaux de l'espèce équine, 104 moutons, 11 chèvres, 2307 animaux de l'espèce bovine et plus de 400 porcs. Les cultures sont polyvalentes: céréales, pommes de terre, betterave sucrière et colza. Notre commune est propriétaire de 580 ha de terres cultivables qu'elle loue aux agriculteurs. A l'heure actuelle, la demande est plus forte que l'offre, ce qui prouve la vitalité de notre agriculture.

Autrefois, Payerne était connu loin à la ronde pour ses foires mensuelles. Elles continuent à se tenir le troisième jeudi de chaque mois. Le gros bétail a disparu et l'on ne voit plus guère de porcs. La foire la plus animée demeure celle de la St-Martin, en novembre, appelée aussi «Le foire des domestiques», du temps où les ouvriers agricoles touchaient leur salaire une fois l'an.

FI - Qu'en est-il de l'industrie?

- Payerne abrite quelques industries qui sont très florissantes. Bien que nous manquions de main-d'œuvre dans notre région, les autorités sont disposées à en accueillir de nouvelles dans les zones réservées à cet effet. Pour la petite histoire, précisons que Payerne a pris un essor considérable sur le plan économique dès la construction des lignes de chemins de fer Palézieux - Lyss et Yverdon - Fribourg.

FI - L'aérodrome militaire de Payerne est-il favorable ou nuisible au développement du tourisme dans votre ville?

- Payerne est avant tout une ville de passage, on s'y arrête donc un jour, voire un week-end. Chaque année, de nombreux touristes font escale dans notre cité pour y visiter nos musées et l'abbatiale qui est l'un des plus beaux témoins de l'art roman. La campagne environnante offre aussi des possibili-

tés de vacances dans des fermes et des maisons rurales à des prix très avantageux, avec cuisine indépendante ou pension chez l'habitant. M. Jean-Paul Schulé, directeur de l'Office du tourisme, n'est pas étranger au succès obtenu par le tourisme rural dans notre région!

Vous me demandez si l'aérodrome militaire est favorable ou nuisible au tourisme? A cette question pertinente, je répondrai ceci: «Même s'il provoque parfois du bruit, l'aérodrome militaire est une curiosité pour de nombreux touristes de passage chez nous, donc favorable à une étape agréable dans notre cité. D'autre part, j'aimerais préciser que Payerne est la seule commune de Suisse à avoir donné 340 000 m² de terrain à la Confédération. De plus, l'aérodrome est une entreprise qui occupe 270 personnes, ainsi qu'une quarantaine d'apprentis qui sont formés sur la mécanique et l'électronique. C'est en quelque sorte une école professionnelle. Enfin, il y a les écoles de recrues qui font vivre les commerces de la place et qui, par ce fait même, sont bénéfiques à l'économie payernoise.

FI - En flânant dans votre ville, nous avons constaté que des villas sortent de terre eux quatre coins de la commune. Avez-vous suffisamment de terrain à disposition pour un développement de caractère résidentiel?

- Nous sommes contraints de vous avouer qu'en ce moment nous sommes un peu coincés. Mais avec le nouveau plan de zones actuellement à l'étude, nous serons en mesure de faire face à la demande de parcelles pour la construction de maisons familiales. D'autre part, la commune compte un certain nombre de particuliers qui ont des terrains en zone de construction mais qui, pour l'instant, refusent absolument de vendre leurs terres.

FI - N'est-il pas vrai que le commerce connaît une évolution réjouissante à Payerne?

- Vous avez entièrement raison. Payerne a des commerces en suffisance pour une ville de 10 à 12 000 habitants. En plus de cela, notre cité abrite trente-deux établissements publics pour une population de 7000 habitants. Si nous n'avions pas l'aérodrome militaire et les écoles de recrues, il y aurait certainement moins de bistrotts. Bien que Payerne soit un centre d'achats tant pour la Broye fribourgeoise que pour la Broye vaudoise, l'armée est un apport important pour l'économie de notre commune.

(Suite page 17)

Interview

de M. Achille Meyer, syndic de Payerne

FI - Est-ce qu'il existe un peu d'artisanat dans votre ville?

- Bien que nous ayons des ébénistes, serruriers et ferronniers, Payerne n'est pas une cité où l'artisanat s'est développé comme en Vieille-Ville de Fribourg.

FI - Pouvez-vous nous dire comment est organisée l'instruction de la jeunesse?

- Le Grand Conseil vaudois vient de voter la réforme sur le plan primaire. Avec cette nouvelle organisation, le cycle d'orientation sera formé des degrés 5 et 6, ce qui permettra d'orienter les jeunes vers le progymnase, les primaires supérieures ou encore les classes techniques artisanales. Les écoles de la ville de Payerne abritent aujourd'hui 1350 élèves qui sont instruits par un corps enseignant compétent. Nous disposons également d'une école professionnelle pour les apprentis, d'un établissement d'enseignement spécialisé pour les enfants qui ont de grandes difficultés, tant sur le plan mental qu'intellectuel. N'oublions pas l'école de musique qui, placée sous le contrôle du Conservatoire de Lausanne, donne des cours à Moudon, Avenches et Payerne. M. Jean-Paul Haering, de Fribourg, en est le distingué directeur. Actuellement, ce sont plus de 250 élèves de la vallée de la Broye qui fréquentent ces cours de musique donnés par une vingtaine de professeurs. La Municipalité a d'autre part mis un bâtiment à disposition des jeunes qui l'ont rénové à leur manière et où ils organisent des expositions, des concerts, des rencontres culturelles et des loisirs.

FI - Votre commune a-t-elle des institutions? Lesquelles?

- Nous avons un hôpital de zone moderne et confortable qui dispose de 135 lits et d'une équipe de médecins, de chirurgiens et d'un personnel paramédical, tous dévoués et compétents. Le service d'ambulance est assuré par la police municipale, alors qu'un centre de renfort est toujours prêt à intervenir à la moindre alarme, que ce soit dans les cas d'incendie ou de pollution. Et n'oublions pas de citer le nouveau bâtiment à l'étude qui sera un établissement médico-social destiné à accueillir des malades chroniques qui exigent des soins constants.

FI - L'activité culturelle et sportive s'insère-t-elle dans la vie quotidienne de la population?

- Une commission culturelle coordonne les efforts des organisateurs de nombreuses manifestations: concerts, conférences, représentations théâtrales par des troupes professionnelles,

récitais divers. Elle leur vient en aide en garantissant la couverture d'un éventuel déficit ou en octroyant des subventions. C'est M. René Kung, secrétaire municipal, qui représente la commune dans cette commission. La liste des manifestations serait beaucoup trop longue à énumérer, raison pour laquelle nous nous bornerons à ne citer que «Connaissance du monde»

(Suite page 18)

Municipalité de Payerne

Achille Meyer, syndic

Administration générale - Ecoles
- Cultes - Industries nouvelles

Henri Rossier, municipal

Finances - œuvres sociales -
Abattoirs

Robert Baumgartner, municipal

Bâtiments - Monuments histo-
riques - Stade

Henri Bise, municipal

Urbanisme - Epuration - Salubrité

Pierre Savary, municipal

Police - Feu - Eaux - Protection
civile

Pierre Hurni, municipal

Travaux - Voirie - Décoration de
la ville

Fernand Plumettaz, municipal

Domaines - Vignes - Forêts -
Location de terrains

René Kung, secrétaire municipal

Une ville vue d'en haut.

Photo Juriens



qui organise des conférences, le Ciné-Club, la section locale de l'Université populaire et les sociétés locales qui font preuve d'une belle vitalité. Une chose qui est à relever, c'est que tous les locaux sont mis gracieusement à disposition par la commune. Notons encore que Payerne compte 3600 protestants et 3000 catholiques.

FI - Les esprits payernois ne sont-ils pas quelque peu écheuffés une fois par année?

- Vous pensez à la fête des Brandons... C'est indescriptible! Trois jours et trois nuits de folie carnavalesque, de musique, de cacophonie, de bruit, de rire, de confetti, de saucisses, dont l'odeur se mêle à celle des amandes grillées. Trois jours d'amitié, d'humour, de rencontres, de retrouvailles fort sympathiques. Une fête qui crée une ambiance et une excitation difficiles à décrire. Le plus simple, c'est de la vivre...

FI - Et le Comptoir de Payerne n'est-il pas une manifestation que la population attend chaque automne?

- Authentique reflet de la vie économique de la cité, le Comptoir de Payerne est aussi un lieu de rencontres, de détente, de découvertes, de loisirs. Ce rendez-vous traditionnel de novembre attire chaque année plus de vingt mille visiteurs. Son impact commercial s'étend très loin à la ronde et jusque dans la Broye fribourgeoise où les habitants sont très nombreux à venir se ravitailler dans notre ville. Année après année, un canton romand est l'hôte d'honneur de cette manifestation qui, chaque soir, est animée par les productions de sociétés tant fribourgeoises que vaudoises. Sur le plan récréatif comme sur celui des relations entre les deux cantons, le bilan est très positif.

FI - Quels sont, dans un proche avenir, les projets à l'étude pour l'amélioration de la qualité de la vie?

- Nous devons penser à l'équipement de la zone industrielle, à la construction d'une école professionnelle avec une salle de gymnastique, à l'aménagement d'une route de détournement, ceci conjointement avec le canton, à l'équipement de certains quartiers, à la reconstruction des ponts, lesquels sont un trait d'union entre le présent et le futur.

FI - Est-ce que la mentalité des habitants de votre commune permet une intégration facile des nouveaux venus?

- On prétend à Payerne qu'il faut une génération pour être assimilé aux us et coutumes de la population de la cité. Le Payernois est ouvert, affable, hospitalier, avec une pointe de malice envers ceux du dehors. Il a toujours cherché son indépendance, même au temps des moines bénédictins. Les sociologues qui ont réalisé une étude sur Payerne se sont demandés s'il ne fallait pas songer à une payernisation de la Suisse!

Sur le plan social, la commune organise chaque année une course, le dernier vendredi du mois d'août, à l'intention des personnes âgées de plus de 75 ans. L'an passé, elles furent plus

d'une centaine à participer à cette promenade à travers notre pays. De plus, le jour de l'an neuf, la Municipalité offre une bouteille à toutes les personnes de plus de 80 ans.

FI - Vous m'avez parlé tout à l'heure, Monsieur le syndic, d'un vignoble que le commune cultive en Levaux. Qu'en est-il exactement?

- En effet, la commune de Payerne a acquis en l'an 1545, lors de la distribution des biens du couvent, quelque 13 ha de vignes en Lavaux, où six familles de vigneronnes s'occupent de l'entretien d'un vignoble qui s'étend de Lutry à Grandvaux et qui produit en moyenne 125 000 litres par année. Dans les vins blancs, nous avons les **Berthold, Grendveux, Montagny, Grandchamp, Belletaz, Treize Vents** qui sont des crus appréciés des connaisseurs. Le **Partisseur** est un pinot-gamay, genre de Bourgogne de chez nous. Une partie de la récolte se vend en mise publique le dernier samedi de février. Les fidèles miseurs sont des industriels, cafetiers, restaurateurs, privés, contemporains, etc. Cette année, la mise n'a pu avoir lieu, car la récolte n'a produit que 92 000 litres. En vingt ans, ces vignes ont rapporté

gérer parce que nous disposons d'un ordinateur qui facilite grandement le travail administratif. Plusieurs communes fribourgeoises, telles que Marly, Estavayer-le-Lac et Villars-sur-Glâne, sont venues se familiariser avec notre organisation. Très prochainement, à l'occasion du congrès des communes vaudoises, Payerne accueillera dans ses murs quelque 1500 à 1800 délégués du canton.

FI - Quelles sont les relations de la commune payernoise avec le canton de Fribourg?

- Nous collaborons avec certaines communes fribourgeoises pour le ramassage des déchets ménagers, l'intervention du service du feu et le service d'ambulance. Nos portes sont ouvertes à tout le monde et nous voulons non seulement entretenir mais également maintenir de saines relations avec le canton de Fribourg comme avec les communes vaudoises environnantes.

FI - La Municipalité a-t-elle un vœu à formuler?

- Que l'économie se porte bien, que le commerce et l'industrie connaissent une réjouissante évolution. Il y a par

être partout à la fois. C'est pourquoi chacun des sept municipaux est chargé de représenter la commune dans l'une ou l'autre des manifestations.

FI - Quel enrichissement tirez-vous de votre pessege à la Municipalité?

- Si je suis resté aussi longtemps à la Municipalité, c'est parce que j'ai pu bénéficier des services d'un collaborateur compétent, en la personne de M. René Kung, secrétaire municipal, lequel connaît tous les rouages de la commune et qui, avec le personnel de l'administration, forment une équipe homogène, avec laquelle il fait bon travailler. Je lui exprime ma reconnaissance aussi pour les contacts très étroits qu'il entretient avec la population et qui facilite largement la tâche du syndic et des municipaux.

FI - Votre mandat de syndic prend fin en fin de mois de décembre prochain, allez-vous le renouveler ou choisir la retraite?

- Si l'on peut appeler cela une retraite. Oui. C'est vrai, je pense à la retraite. Pourquoi? Parce que j'ai soixante-neuf ans et que je ne m'appelle pas Ronald Reagan! Il faut savoir dire non et laisser la place à des plus jeunes. Je quitterai

PAYERNE

La commune la plus fribourgeoise des communes vaudoises

environ 75 000 francs par année à la commune, ce qui n'est donc pas négligeable pour un vignoble de cette grandeur.

FI - Votre commune est-elle agréable à gérer et combien occupe-t-elle de personnes?

- La commune de Payerne occupe actuellement septante-sept personnes à plein temps, soit employés, ouvriers et agents de police. Elle forme huit apprentis de commerce et un apprenti bûcheron. Elle est agréable à

contre une ombre dans notre commune, c'est que nous manquons de main-d'œuvre. A l'heure actuelle, nous avons 163 personnes dans le secteur primaire, 1076 dans le secondaire et 1978 dans le tertiaire.

FI - Les Payernois sont-ils sensibles à la présence du syndic dans leurs manifestations?

- Il n'y a pas de manifestation où l'on n'invite pas le syndic. Il m'est difficile de donner satisfaction à chacun, car je ne peux me partager en quatre pour

donc ma fonction de syndic de la commune de Payerne à la fin de l'année, avec le sentiment d'avoir rempli ma mission. Vous me demandez comment je vais occuper ma retraite, je veux d'abord me reposer, puis voyager et continuer à vivre au milieu des Payernois où je me sens très à l'aise.

Propos recueillis
par Gérard Bourquenoud



Le terrain de football avec la halle des fêtes où se déroulent toutes les manifestations culturelles et économiques.



L'hôpital de zone.



A l'heure de la sortie des classes.



Piscine de Payerne.



Le magnifique bâtiment qui abrite l'administration communale et la police.

Bonjour Payerne

C'est la dernière fois que, par le canal du traditionnel rapport de gestion de la Municipalité, j'ai le privilège d'adresser quelques réflexions aux membres du Conseil communal et, par eux, à la population de Payerne. Je n'ai pas l'intention de faire ici le bilan des 28 ans passés à la Municipalité, dont 18 comme syndic; j'ai encore moins la prétention de rédiger un «testament politique». Ce n'est ni le lieu, ni le moment.

Des soucis, il y en eut, certes. Mais ils purent être résolus, plus ou moins bien mais au mieux des intérêts de la

Payerne en chiffres

Habitants	6754
Electeurs	4000
Ménages	2611
Agriculteurs	63
Etablissements publics	32
Superficie de la commune	2424 ha
Forêts	100 ha
Vignes	13 ha

Message du syndic à la Municipalité de Payerne

commune, grâce aux 22 collègues municipaux avec lesquels j'ai eu la joie de siéger et de travailler durant ces 28 ans. Grâce aussi à la collaboration de tous les employés communaux.

Ce qui va me rester après ces 28 ans de politique communale, c'est le merveilleux souvenir de mes rencontres, de mes contacts sur le plan humain. Car le syndic de Payerne est appelé à saluer et à recevoir de nombreuses personnalités de passage: Conseillers fédéraux; membres de gouvernements, ambassadeurs, attachés militaires et de la culture de nombreux pays avec lesquels le nôtre entretient des relations diplomatiques; autorités de cantons et de villes suisses; officiers généraux; représentants des Eglises; savants; écrivains, peintres, musiciens; et j'en passe, car la liste serait longue en plus d'un quart de siècle. J'ai eu la joie et l'honneur d'accueillir un Président du Grand Conseil vaudois et j'espère bien que Payerne ne devra pas attendre un nouveau siècle avant que l'un des siens accède à nouveau à cette haute charge, voire soit élu au Conseil d'Etat, aux Chambres fédérales ou, pourquoi pas, au Conseil fédéral.

De tous les contacts, ceux qui m'ont le plus apporté sont ceux que j'ai eus avec les Payernois. A mon bureau de l'Hôtel de Ville, dans la rue, dans un établissement public, à l'hôpital, au cours d'un extracte d'une soirée ou d'un spectacle.

Un syndic, le saviez-vous, est encore considéré comme un homme de bon

sens auquel on s'adresse lorsque l'on ne sait pas très bien où aller d'autre pour être dépanné par un conseil, qui permettra peut-être simplement d'aller ailleurs, mais au bon endroit. En ai-je reçu des confidences! Peut-être m'a-t-il été possible d'éviter une brouille entre des voisins, un procès à un tel, de guider tel autre dans le dédale de longues formalités administratives, de redonner confiance à certains, rien qu'en les écoutant.

J'ai constaté avec satisfaction que l'on savait trouver le bureau du syndic - ou son numéro de téléphone - dès que l'on avait besoin d'un appui officiel pour tenter d'obtenir l'engagement d'un ouvrier étranger, faire renvoyer un cours de répétition ou le paiement de galons de lieutenant, avoir une recommandation pour un engagement, etc. Et toujours les raisons invoquées sont pertinentes et valables. A se demander pourquoi des démarches si bien fondées et si sérieusement attestées ne sont pas toutes couronnées de succès!

Etre ouvert à chacun, savoir boire un verre en écoutant une confidence, recevoir sans distinction - et sans impatience - ceux qui cherchent à l'atteindre, bref, être le syndic de tous, à disposition de tous, voilà certainement un des aspects de ma tâche qui m'aura pris beaucoup de temps. Mais ce ne fut jamais du temps perdu, car c'est sans doute cet aspect-là qui m'aura valu le plus de satisfactions.

A. Meyer, syndic



Toujours plus de touristes visitent cette abbatiale.



L'aérodrome militaire: une curiosité pour les touristes.



A l'heure des festivités carnavalesques.

• CONSEILS • CHOIX



• SERVICE • QUALITÉ

4 raisons de faire confiance à votre spécialiste

LOUP-SPORT

Grand-Rue 52
1530 PAYERNE

L'abbatiale et ses musées

Attraites touristiques de Payerne

Qu'il est agréable de flâner dans les rues de Payerne et de découvrir des monuments historiques tels que les musées et l'abbatiale, où nous avons rencontré M. Jean-Louis Kaenel, guide et conservateur, un homme passionné par l'art roman, la vie de l'artiste-peintre Aimée Rapin et celle du général Antoine-Henri Jomini, qui fut adjoint au Ministre de la guerre de la République helvétique. Napoléon lui-même a reconnu les mérites de cet officier, né le 6 mars 1779, à Payerne, et qui l'apprécia pour sa clairvoyance et son esprit de décision. Voici donc en quelques lignes ce que nous avons retenu de la conversation avec M. Kaenel qui, depuis dix-sept ans, est le compétent conservateur des musées de Payerne.

C'est au III^e siècle de notre ère que Publius Graccius Paternus, issu d'une puissante famille gallo-romaine d'Aventicum, construisit une villa autour de laquelle s'est créé un village, embryon de la future bourgade payernoise. Paternus est le véritable parrain de la ville, à laquelle il donna son nom.

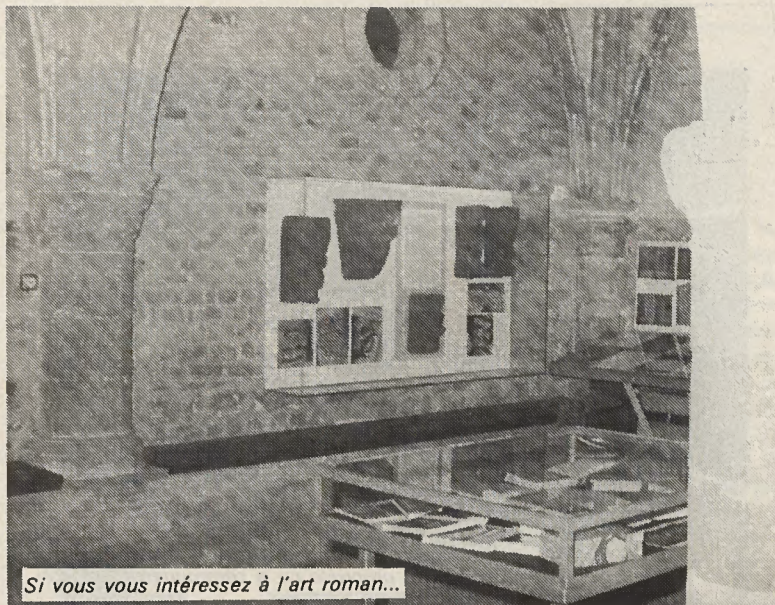
Au VI^e siècle, Marius, évêque de Lausanne, édifia une chapelle dédiée à la Vierge Marie. Il y eut des invasions, des guerres, des malheurs. Burgondes et Sarrasins se succédèrent, mais la bourgade s'enrichissait d'un couvent clunisien au Xe siècle. Ce monastère - dont il subsiste l'église abbatiale, magnifique sanctuaire roman - fut un centre de piété et de culture, comblé de dons par les rois de Bourgogne et les empereurs de Germanie. La reine Berthe de Bourgogne est à compter parmi les principaux bienfaiteurs.

Vinrent ensuite les révolutions française, puis vaudoise. Période d'agitation pour Payerne qui, en 1798, fut capitale de l'éphémère canton de Sarine et Broye, avant d'être incorporée - pour quatre ans et contre le gré des habitants - au canton de Fribourg. En 1802, elle fut attribuée définitivement au canton de Vaud. Le premier syndic fut le notaire Benjamin Jomini, père du célèbre stratège et écrivain militaire, le général Antoine-Henri Jomini, surnommé le devin de Napoléon.

Revenons un peu en arrière pour préciser que la construction de l'abbatiale a duré nonante ans et qu'elle a été réalisée par les architectes Odilon et Hugues. Les moines bénédictins ont occupé le monastère jusqu'à la Réforme, soit vers 1536, date à laquelle ils furent chassés par les Bernois qui occupèrent l'abbatiale jusqu'en 1798, année au cours de laquelle les Vaudois ont pris possession de ce monument qui fut transformé en caserne militaire, prisons de district et locaux pour le matériel de guerre.

C'est à partir de 1926 que les autorités payernoises ont entrepris la restauration de l'abbatiale devenue propriété de la commune. Dès 1963, année du millénaire, de gros efforts ont été réalisés en vue de la restauration de l'abbatiale qui, aujourd'hui, s'effectue sous l'égide de la Commission fédérale des monuments historiques.

Relevons encore que c'est dans ce monastère des moines bénédictins que se trouvent actuellement les musées de l'art roman, du général Jomini et d'Aimée Rapin, l'artiste payernoise qui a peint plus de 3000 toiles avec les pieds. L'an passé, ce sont plus de 25 000 personnes qui ont eu le plaisir de découvrir les richesses du passé de Payerne. Si toutefois vous êtes de passage dans la Broye vaudoise, n'hésitez pas à faire escale dans la cité de la reine Berthe, où il y a tant de choses à voir.



Si vous vous intéressez à l'art roman...



Une salle du Musée Aimée Rapin où M. Jean-Louis Kaenel, conservateur, nous présente un objet ayant appartenu à l'artiste.



La statue du général Jomini.



Nef et chœur de l'abbatiale. Photo P. Beutler.



Le domaine de Berthold à Lutry, propriété de la commune.

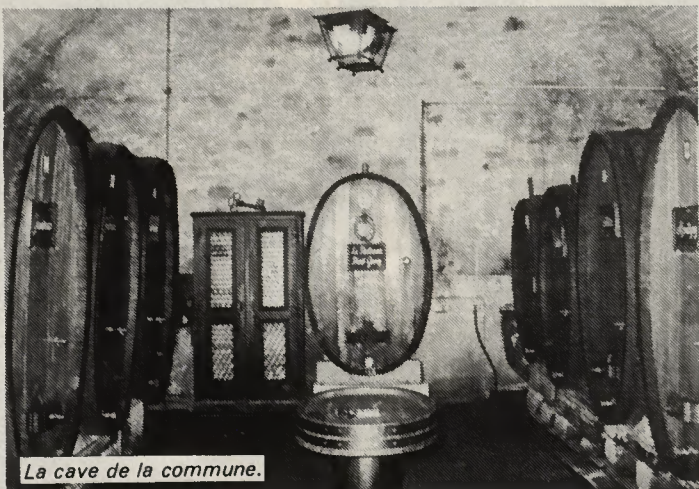
En buvant trois décis dans les caves de la Municipalité

Il y a en effet plus de quatre siècles que la commune de Payerne possède en Lavaux quelque 13 ha de vignes qui sont cultivés par six familles de vigneron. Ces parcelles sont, par ordre géographique: Berthold (Lutry), vaste domaine d'un mas patiemment arrondi par divers achats au cours des vieux âges (et non donné par la reine Berthe, comme le veut une tradition aussi fautive que jolie) qui produit un Lavaux léger, frais et franc; Montagny, ayant plus de corps; Belletaz, fruité et savoureux; Grandchamp domine; puis le célèbre Treize vents, un tout fin Villette moelleux et racé; Grandvaux, un cru d'un caractère très particulier, ainsi que Le Partisseur, un tout grand «Pinot-Gamay».

Dès la vendange, le moût arrive dans les caves de Payerne où sont alignés les tonneaux de bois. Sa vinification se fait sous l'experte surveillance de M. Charles Jaccoud qui, dès son entrée à la commune en 1964, s'est vu confier la responsabilité commerciale des vins. En 1973, il a suivi durant neuf mois les cours d'œnologie, à Lausanne, où il a obtenu le diplôme fédéral d'œnologue qui lui a permis de devenir le responsable à part entière des caves et de la vinification des vins de la commune de Payerne, tout en assumant la fonction de dégustateur et de conseiller de vente. M. Charles Jaccoud est non seulement l'homme de confiance de la Municipalité, mais un œnologue qui connaît aujourd'hui tous les secrets de la vinification et qui peut vous dire sans aucune hésitation la personnalité de chaque cru.

Bien que la vente des vins a lieu en février, la mise en bouteilles ne se fait qu'en mai ou juin. Si la récolte moyenne est de 125 000 litres par année, celle de l'an 80 n'a produit que 90 000 litres, ce qui a contraint la Municipalité à supprimer la mise publique traditionnelle. Consciente qu'une telle récolte n'est pas suffisante pour donner satisfaction à chaque client, l'autorité a décidé qu'une partie de la production fera l'objet d'une répartition adéquate auprès de ses fidèles souscripteurs.

G. Bd



La cave de la commune.

Sociétés faisant partie de l'Union des sociétés locales de Payerne

Union instrumentale
Président: André Michod
Corps de musique «L'Avenir»
Jean-Claude Basset
Ensemble d'accordéonistes
«La Coccinelle»
Serge Burgy
Club d'accordéonistes
«Les Gais Pinsons»
Roland Sautaux
Ecole de musique
Mme Roger Messieux
Société de chant «L'Harmonie»
Michel Husson
Chœur mixte «La Cecilia»
Marcel Schneuwy
Chœur paroissial protestant
Jean-Louis Kaenel
La Chanson des Hameaux
Paul-Henri Vonnez
Yodler-Club
Adolphe Weibel
FC Stade Payerne
Pierre Dubey
Groupement corporatif payernois
François de Dompierre
Sté fédérale de gymnastique
Jean-Louis Mory
Centre athlétique broyard
Claude Charmoy
Basketball
Jean-Marc Pasteris
Hockey-Club
Martial Bärtschi
Auto-Moto-Club
Antoine Rebeaud
Vélo-Club payernois
Daniel Bärtschi
D.G.M.
Jean-Pierre Pradervand
Les Amis du chien
André Mauroux
Sté de tir «La Jeune Broyarde»
Willy Kupferschmid
Sté de tir «La Broyarde»
Claude Heer
Sté de tir «Le Grütli»
Maurice Cottier
Sté de tir «La Campagnarde»
Jacques Vonnez
Sté d'artillerie
Roland Coucet
Sté suisse des sous-officiers
Jacques Pahud
Club de marche «Les Broyards»
Damien Renevey
Club sportif des cheminots
Henri Bertholet
Club de sports sous-marins
Gaston Rapin

Société de jeunesse
Philippe Savary
Anciens Collégiens
Michel Husson
Cercle catholique
Pierre Victor
Cercle de la Reine Berthe
Jean-Daniel Comte
Alliance suisse des samaritaines
Mme Pierrette Cornuz
Ligue vaudoise contre la tuberculose
Jean-Pierre Von Arx
Sté d'aviculture
Roger Suini
Sté «La Filandière»
Henri Hochstrasser
Jeunesses musicales
Jean Korber
Cadets vaudois
Raymond Rapin
Sté des majorettes Holidays
Armando Masier
Payerne-Natation
Alfred Brönnimann
Ski-Club Yéti
René Aigroz
Tennis-Club
Claire-Lise Conod
La Boule Ferrée
Henri Python
Les Amis Marcheurs
Ernest Hampel
Sté vaudoise des pêcheurs en rivières
Georges Chaudet
Karaté-Club
Alain Duport
Sté de pêche «Payerne 78»
Oswald Righetti
Sté des tireurs à la cible
Henri Hochstrasser
Direction des écoles primaires
Philippe Maire
Direction du collège secondaire
Philippe Bendel

Comité de l'USL:

Président: César Savary
Corges, 1531 Vers-chez-Perrin
Vice-président: René Marmy
Rue de Lausanne 54, 1530 Payerne
Secrétaire: Elisabeth Savary
En Bitternaz, 1562 Corcelles
Caissière: Ursula Bersier
Av. Général-Jomini 24, 1530 Payerne
Membre-adjoint: André Bovigny
Grandes Rayes 33, 1530 Payerne

Pianos de QUALITÉ

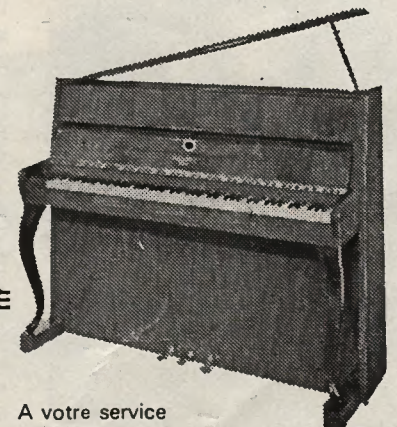
AUX PRIX TRÈS ÉTUDIÉS

MADELAINE

Pianos 1530 PAYERNE

Accordage à domicile
Cours - Réparations
Vente - Location

Tél. 037/61 54 62



A votre service
depuis 5 années



Feu l'Agha Khan III, chef de la secte des ismaéliens, avait un faible pour les plaisirs de la table. Un visiteur lui ayant demandé comment il conciliait son penchant pour les jouissances terrestres avec son statut de chef religieux, l'Agha Khan répondit:

- Je ne pense pas que Dieu ait voulu que les bonnes choses de ce monde ne soient goûtées que des pécheurs

J. M.

Un de nos amis nous a raconté une chose curieuse qui lui est arrivée un soir dans un cinéma en plein air. Il regardait une scène d'amour depuis vingt-cinq minutes quand il s'est seulement rendu compte qu'il tournait le dos à l'écran.

Journal of the American Medical Association

Berthelier, furieux, entre chez son tailleur, place de la Fusterie, à Genève:

- Vous m'avez fait un veston avec trois manches!

- Et alors? fait le tailleur calmement, vous ne m'aviez pas dit d'en faire plus!

Un mari, peu galant, dit à sa volumineuse épouse, en compagnie de laquelle il tente de faire de l'auto-stop:

- Je crois qu'il faut carrément changer de méthode. J'ai remarqué que plus tu remontes ta jupe pour découvrir tes jambes, plus les automobilistes accélèrent.

Deux jumeaux entrent dans un bar. En les apercevant, un homme, juché sur un tabouret, pousse un cri d'effroi:

- Rassurez-vous, lui dit l'un des nouveaux arrivants, vos yeux ne vous trompent pas: nous sommes jumeaux.

- Vraiment? fait l'homme... Tous les quatre?

Si vous dites à un petit Suisse que c'est très vilain de mettre les doigts dans son nez, il vous répondra:

- Alors, pourquoi y'a des trous?

Le médecin de la rue des Remparts, à Yverdon, ausculte le Jean-Marie puis lui rédige une ordonnance:

- Votre nom, c'est bien Jean-Marie Chasstronbergten?

- Oui, oui. Mon père est de Zurich et ma mère de Genève.

- Ah! fait alors le médecin, je comprends maintenant pourquoi vous avez de la tension!

Pendant les premiers mois de son séjour aux Etats-Unis, Enrico Caruso se nourrissait exclusivement à l'italienne. Puis, un soir, il décida de goûter une dinde à l'américaine.

Le chef prépara la volaille avec amour et accorda tous ses soins à la farce. Caruso goûta la dinde et haussa les épaules: ce plat, visiblement, ne l'impressionnait pas du tout. Puis il essaya la farce, et un regard de joyeuse surprise illumina son visage.

- Bravol s'écria-t-il. C'est magnifique! Le cuisinier avait farci la dinde aux spaghetti.

E. E.



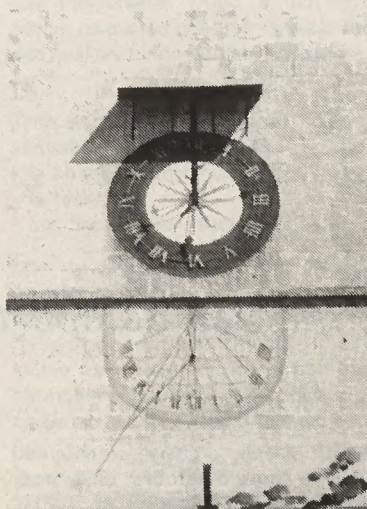
Un verre de vin n'a jamais fait de mal à personne...

A Wichita, dans le Kansas, l'inspecteur des contributions directes s'est vu adresser la requête suivante par une jeune femme dont la déclaration d'impôts devait faire l'objet d'un contrôle:

Monsieur,

Je vous serais reconnaissante de m'envoyer comme enquêteur un homme jeune, d'un physique agréable, célibataire et âgé d'environ trente-cinq ans. Je vous remercie à l'avance de l'aimable attention que vous voudrez bien apporter à ma requête. Dans l'espoir d'arriver grâce à votre collaboration et à mon esprit d'à-propos à faire de deux déclarations séparées une déclaration commune, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression..., etc.

Kansas City Star



Nous sommes à l'heure d'été depuis déjà dix jours...

- Comment peux-tu affirmer que j'étais complètement saoul, hier soir? demande un noctambule à l'ami qui l'a accompagné dans sa tournée des bistrotts.

- Oh! il y a des détails qui ne trompent pas. A un moment, tu as glissé une pièce de 20 centimes dans une boîte à lettres, tu as regardé l'horloge du clocher et tu t'es écrié: «Bon Dieu! J'ai maigri d'au moins cinq kilos!»

L'ex-président des Etats-Unis, Lyndon Johnson, a reçu ce message d'un Indien vivant dans une réserve:

«Méfiez-vous des immigrants. Surtout ne faites pas comme nous!»

D. M.

Un éditeur de Chicago, spécialisé dans les ouvrages de vulgarisation scientifique pour la jeunesse, a reçu une lettre d'un jeune lecteur qui lui signalait une erreur dans un des livres publiés par lui. Le garçon n'écrivait pas à la légère. Il avait consulté plusieurs encyclopédies et traités scientifiques pour prouver qu'il avait raison. Mais ce n'est qu'à la fin de sa lettre qu'il dévoilait le vrai motif de son initiative: «Si vous m'envoyez un dollar, je ne le dirai à personne.»

New York World Telegram and The Sun

**ET LA
PINTE**

La voix du citoyen mé...content

Le hasard fait parfois bien les choses, surtout lorsqu'il s'agit d'une discussion qui nous touche de près. Un jour qu'il faisait un temps à ne pas mettre un Fribourgeois dehors, un ami m'a demandé de l'accompagner dans un restaurant proche de la cathédrale, afin d'échanger quelques propos devant trois déçus. A la table à côté de la nôtre, quelques jeunes gens qui buvaient un jus de fruit. Nous nous sommes amusés à écouter leur bavardage.

L'un d'eux clama bien haut, pour se faire entendre à la ronde: «Moi, je suis un homme libre, affranchi de toute servitude. Je fais ce que j'ai envie de faire. C'est ainsi que je comprends la vie.»

«Ouais! rétorqua un autre. C'est bien joli ce que tu dis. Nous sommes tous libres en Suisse: Libre de penser, de dire ce que l'on veut, d'accuser une personne qui n'a fait aucun mal à autrui, même d'écrire n'importe quoi à l'encontre de n'importe qui, comme ce correspondant d'un quotidien romand qui n'a rien trouvé de plus intelligent que de mentionner dans un article que des rédacteurs s'interrogent...

A beau mentir qui vient de loin

Comment peut-il écrire une telle affirmation, alors qu'il n'a même pas contacté et interrogé ceux qui, soi-disant, se posent des questions. Avec des racontars on fait des grandes rivières. Pour ce bonhomme, auteur de cette bévue, l'information objective n'a probablement aucune signification. C'est tout.»

Et un troisième d'ajouter: «Belle manière de voir les choses. Et facile, hein! Je considère cela comme une méchanceté pure et simple lancée à la figure d'une personne qui travaille d'arrache-pied pour que vive la revue dont elle est responsable.»

Un quatrième gars de préciser: «Il n'y a pas de fumée sans feu. Donc, une personne ne s'est probablement pas écoutée parler et voilà l'origine d'une histoire. Pour rien. Car une fuite n'est pas toujours la vérité!»

Enfin, c'est le plus calme de l'équipe qui s'est exprimé en ces mots: «Pour ma part, avant d'écrire des balivernes, il est préférable de se renseigner à la source et d'entendre les deux sons de cloches. Et même si la vérité n'est pas ce qu'il y a de plus beau à dire...»

Le rat des champs

LES SPORTS



Stage d'études pour maîtres de sport

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin organise un **nouveau stage d'études (1981/83), 21e du nom, dès le mois d'octobre 1981, pour l'obtention du diplôme de maître/sse de sport de l'EFGS.**

Portant sur la pratique, la théorie et la méthodologie, la formation des candidat(e)s s'étend sur une durée de deux ans.

Conditions de participation à l'examen d'admission

- avoir 18 ans au moins au début du stage (les garçons doivent avoir fait leur école de recrues);
- présenter un certificat de bonnes mœurs;
- être en bonne santé;
- disposer d'une bonne formation générale (certificat de fin d'apprentissage ou formation équivalente souhaitée);
- être capable de suivre l'enseignement en français et en allemand;
- présenter de bonnes aptitudes pour la gymnastique de base et aux agrès, pour l'athlétisme, la natation et les jeux collectifs;
- être particulièrement doué(e) dans une spécialité sportive (branche spéciale).

On souhaite également que les candidat(e)s soient en possession, au moment de l'examen d'admission, du certificat de samaritain délivré par l'Alliance suisse des samaritains et qu'ils/elles aient obtenu la qualification de moniteur/trice J + S dans une branche sportive au moins.

Seul(e)s les candidat(e)s bien préparé(e)s ont intérêt à s'inscrire.

Délai d'inscription: 30 avril 1981.

Examen d'admission: du 1er au 6 juin 1981 (entrée à l'EFGS le 31 mai au soir).

Début des études: 19 octobre 1981.

Important: Les personnes intéressées doivent d'abord demander par écrit la documentation informative complète au Secrétariat de l'Instruction, 2532 Macolin.

- 1-9.8.1981 Stage international de gymnastique et danse.
- 26-28.8.1981 Séminaire des entraîneurs du CNSE: l'entraînement et la compétition chez les enfants et les adolescents; prévention des blessures et comportement en cas d'accident de sport.
- 7/8.10.1981 Séance de travail élargie des directeurs des instituts universitaires d'éducation physique.
- 30/31.10.1981 Conférence des délégués J + S des fédérations.
- 4-6.11.1981 Journées d'automne des entraîneurs de fédérations (CNSE). Thèmes: apprentissage moteur; entraînement technique et perfectionnement tactique.
- 18/19.11.1981 Conférence des chefs des services cantonaux J + S.
- 23-26.11.1981 Symposium de Macolin. Thème: le mouvement, le jeu et le sport au service des défavorisés.



Du renfort pour le Hockey-Club Fribourg-Gottéron

Le Hockey-Club Fribourg-Gottéron, qui évolue depuis une saison en ligue A, bénéficiera d'un renfort de poids dès l'automne prochain. En effet, l'entraîneur Gaston Pelletier a déjà choisi deux nouveaux joueurs qui sont l'ex-international **Eric Girard**, de La Chaux-de-Fonds, qui avait été prêté pour une saison à Davos, et **Ricardo Fuhrer**, qui jouait au CP Berne.

**Bulletin
d'abonnement**

Veuillez me considérer comme nouvel abonné à FRIBOURG-ILLUSTRÉ dès le 15 avril 1981 jusqu'au 31 décembre 1981 Fr. 35.—

Nom: Prénom:

Rue:

Numéro postal et localité:

Signature:

Paiement de l'abonnement à réception du bulletin de versement.
Compte de chèques postaux 17-2851.
A retourner à «Fribourg-Illustré» - 35, route de la Glâne - 1700 Fribourg.

LES SPORTS



La passe

Dans différentes situations de jeu, la passe est un élément clé qu'il s'agit de maîtriser à la perfection. Voici quelques exemples de son importance:

- elle est le moyen le plus rapide pour transmettre le ballon à un coéquipier démarqué près du panier adverse
- elle permet de varier les attaques
- de nombreuses passes successives obligent la défense adverse à changer sans cesse de position commettant inévitablement, par moments, des erreurs de placement dont il faudra savoir profiter
- elle est à la base du déclenchement de la contre-attaque
- faite à un joueur en position de pivot, elle permet presque toujours à ce dernier de conclure l'attaque avec succès.

Cela dit, on comprend facilement que plus le répertoire d'un joueur en passes sera riche, plus il sera efficace.

Il est absolument indispensable d'exercer les passes de la main droite et de la main gauche, afin de pouvoir en tirer le meilleur parti possible dans toutes les situations.

n'est que dans des circonstances tout à fait particulières qu'il peut y avoir dérogation à cette règle.

Dans la panoplie des passes on remarque surtout les plus souvent utilisées.

Passe à deux mains depuis la poitrine est la passe de base. Elle peut être utilisée quasiment dans toutes les situations.

Passe d'une main par le haut est le geste du lancer de base, utilisée surtout pour les grandes distances (contre-attaque). Un bon joueur parvient à expédier le ballon, ainsi, d'un panier à l'autre.

Passe à deux mains par le haut est un autre geste fréquent. Le ballon est levé au-dessus de la tête et projeté avec les avant-bras et poignets dans la direction voulue. Les bras ne doivent en aucun cas «aller chercher» un élan derrière la tête.

que l'adversaire. Donc, il faut être adroit, ce qui fait que l'adresse est une des qualités fondamentales du basketteur.

Trois éléments conditionnent, en conséquence, la réussite du tir:

- la condition physique
- la technique
- les dispositions psychiques.

Lors du tir à l'arrêt, l'avant-bras, le poignet et le ballon se déplacent vers l'avant en haut. Toute déviation latérale d'un de ces trois éléments doit être évitée. Le mouvement de tir doit être harmonieux, continu et non pas saccadé. Le ballon ne repose jamais, pour le tir, sur la paume de la main, mais sur la surface des doigts. Les jambes suivent le mouvement du bras en souplesse. Fléchies au départ, elles s'élevèrent simultanément avec les bras pour arriver en même temps au terme de leurs mouvements.

passé ou après le dribble) et avec une détente puissante on s'élève le plus haut possible vers le panier pour le tir.

Le tir à bras roulé est le tir qui permet de garder le ballon le plus éloigné du défenseur, donc de le protéger au mieux. Tout joueur peut l'utiliser occasionnellement avec profit.

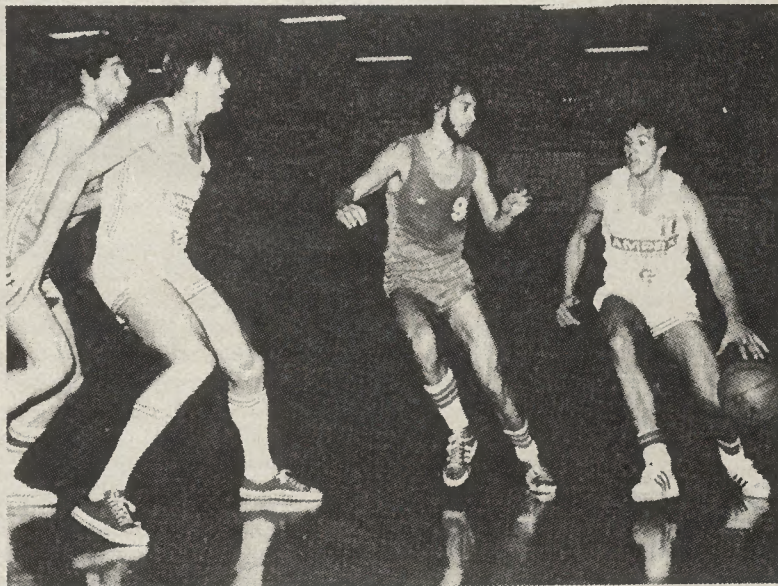
Le rebond défensif est un des éléments les plus importants du basketball et il concerne chaque joueur.

Lorsque, dans un match, une équipe marque 80 points avec une réussite d'environ 50%, cela signifie que 40 tirs ont abouti dans le panier et 40 à côté, c'est-à-dire donnant lieu au rebond! L'équipe qui dispose du rebond le plus efficace a également des chances plus nombreuses de repartir à l'attaque.

Pour assurer la prise, il faut saisir le ballon des deux mains et le plus haut possible, dans un mouvement violent,

A VOUS LES JEUNES

*qui allez choisir le basketball
comme votre sport favori...*



Trouver le plus vite le chemin du panier adverse.

Pour effectuer de bonnes passes, le joueur doit faire preuve de trois qualités primordiales:

- la **clairvoyance** (vision du jeu)
- l'**esprit de décision** (éviter toute hésitation)
- la **précision** (bonne distance et direction).

A quoi sert la meilleure des passes si elle est mal reçue? Un ballon relâché anéantit momentanément le travail de toute l'équipe. Un important principe est à la base de la **réception** du ballon: elle se fait toujours à deux mains. Ce

Un bon joueur peut encore utiliser, selon les circonstances du jeu, la **passé derrière le dos**, les **passes latérales** (bras «cassé» ou tendu) et la **passé en bras roulé**, par-dessus la tête.

Le tir au panier

Même si l'on est un excellent défenseur, cette qualité n'est pas suffisante pour permettre, à elle seule, de gagner un match. Pour remporter la victoire, il s'agit de marquer davantage de points

La réussite du tir dépend également, en grande partie, de la **trajectoire** qu'on imprime au ballon. La trajectoire «en cloche» trouve une plus grande ouverture du panier qu'une trajectoire «plate». Ce principe est valable aussi bien pour les tirs à distance que pour les tirs de près.

Le mouvement du tir en **suspension** est strictement identique à celui du tir à l'arrêt, mais la «poussée» des jambes se poursuit de telle sorte que, propulsé, le joueur décolle du sol avec les deux pieds et lâche le ballon au point culminant de son saut.

Le tir en foulée est la finition d'une attaque en mouvement, profitant de la possibilité d'effectuer un pas avec le ballon dans les mains. On se saisit du ballon avant ce dernier pas allongé (la

comme si l'on voulait «arracher» à l'espace. Pendant ce temps, les jambes s'écartent pour l'atterrissage. Cette action suppose que le joueur dispose d'une excellente détente verticale. Le ballon est amené devant le ventre, coudes bien écartés pour le protéger. Le premier souci après la récupération doit être la **passé rapide** pour la contre-attaque.

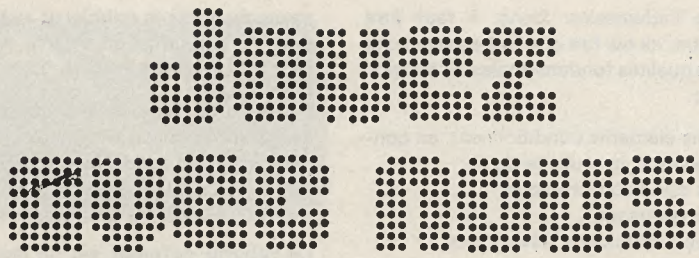
Le pivot est un mouvement souvent enchaîné après une récupération. Le joueur, pour mieux protéger le ballon ou pour se dégager, peut «pivoter», déplacer un pied autour de l'autre, celui-ci restant en contact permanent avec le sol.

Tiré du journal de la BPS

(A suivre)

La passe rapide à deux mains pour préparer l'attaque.





Résultat du concours paru dans notre édition du 4 mars 1981.

La réponse exacte est: VILLAGE DE SÉIRY.

Nous ont donné une réponse exacte:

Max Gavillet, Esmonts; Véronique Marmy, Estavayer-le-Lac; Georgette Bise, rue des Fontenailles 8, Lausanne; Bernard Théraulaz, Vuarmarens; Marguerite Chanez, Châbles; Chantal Mauroux, Lully.

Le tirage au sort a désigné, comme gagnante d'un abonnement de trois mois à Fribourg-Illustré-Magazine:

Mme Georgette Bise, rue des Fontenailles 8, 1007 Lausanne.

Avez-vous de l'œil?



Reconnaissez-vous ce village?

Votre réponse devra nous parvenir, sur carte postale uniquement, jusqu'au 15 avril 1981.

Rédaction de Fribourg-Illustré - 35, route de la Glâne - 1701 Fribourg.

Qui s'abonne à Fribourg-Illustré
ne le quitte plus

Le mot mystérieux

S	E	U	L	E	M	E	N	T	N	E	T	R	O	P
S	E	S	U	E	R	U	E	P	O	T	U	B	L	S
O	E	L	O	U	P	E	N	V	R	E	O	R	I	N
I	R	P	I	L	N	O	I	P	E	E	R	U	V	I
R	R	I	R	I	S	G	E	O	B	S	L	T	S	O
N	E	C	C	I	N	J	L	U	I	T	E	E	I	M
I	T	S	A	E	L	O	S	R	B	G	U	U	O	P
P	I	M	T	E	R	E	L	O	C	I	R	B	L	P
P	T	I	R	R	E	B	R	I	C	O	L	A	G	E
N	I	O	S	M	A	V	S	I	O	P	A	P	E	P
N	I	M	A	E	I	P	I	U	L	P	U	D	D	A
A	U	L	D	N	O	S	E	R	I	R	U	R	N	T
R	I	U	R	O	U	T	E	D	R	X	I	O	O	I
N	O	R	U	E	N	I	A	R	T	A	E	B	S	N
S	R	I	O	N	N	O	I	T	I	R	A	P	P	A

Lorsque vous aurez découvert tous les mots figurant dans cette grille, et dont la liste vous est donnée ci-dessous, il vous restera alors huit lettres, qui vous permettront de former le nom d'un pays d'Europe. La lecture des mots, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement (à l'endroit ou à l'envers). Chaque lettre n'est utilisée qu'une fois. Commencez par les mots les plus longs!

Api - Apparition - Arrivée - Biberon - Bord - Bricolage - Bricoler - Départ - Il - Je - Loup - Lu - Maison - Malin - Moins - Mur - Ni - Noir - Patin - Peureuse - Pic - Pin - Piscine - Pitre - Poêle - Pois - Pour - Pur - Route - Rue - Seul - Seulement - Soin - Soir - Sol - Sou - Sonde - Terre - Tir - Tous - Traîneur - Trop - Tu - Vigne - Vil - Xi.

Solution quelque part dans notre magazine.

Défense du français

Altitude

«On ose à peine parler de pléonasme à propos des expressions *haute altitude*, *basse altitude*, tant elles ont été ratifiées par l'usage. Et pourtant! *Altitude* est le même mot que *hauteur* (du latin *altus*, haut), et nul ne se hasarderait à dire: une haute hauteur, une basse hauteur. Il est donc préférable de dire qu'un avion plane à *faible altitude*, que la neige est tombée à *grande altitude*, plutôt que de répéter ou de contredire le substantif dans l'adjectif.»

(Colignon et Berthier, *Pièges du langage*)

Remarque importante: en anglais, *high altitude* n'est pas pléonastique; d'où l'abondance de l'expression dans les textes traduits de cette langue.

Disque «VLP»

Dans le domaine de l'audio-visuel, «disque VLP» désigne un disque de faible dimension pouvant contenir un enregistrement de 45 000 images.

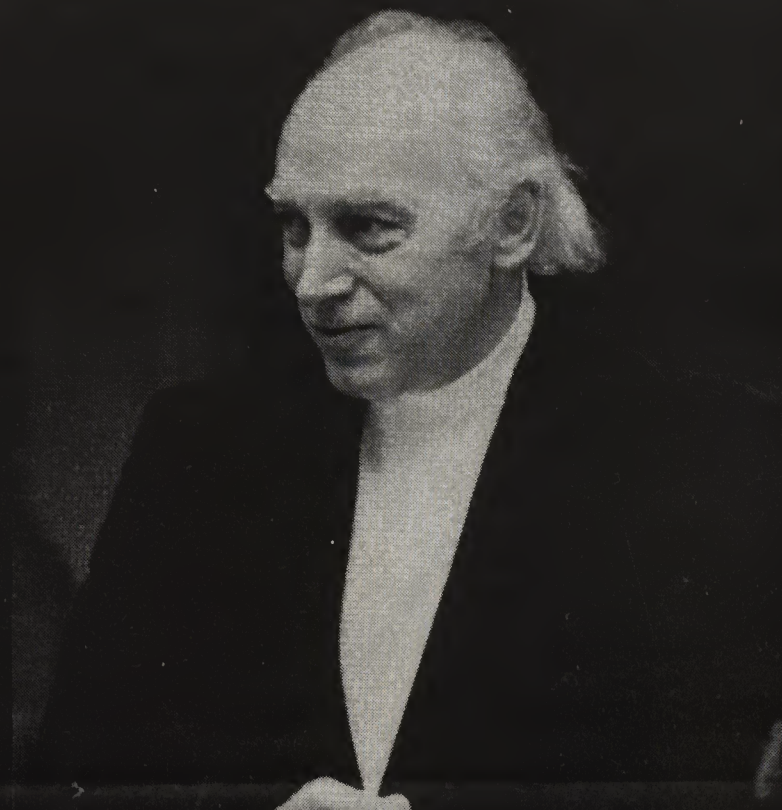
Le sigle «VLP» correspond à *video long playing*, qui se traduit en français par «vidéo longue durée». L'Association française de terminologie propose donc comme équivalent: disque VLD.

Tiré du Bulletin édité par la Section suisse de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française.

Arts et Spectacles

Le «Mendiant Bleu»

ou le défi



de Norbert Moret

«Ma plus grande œuvre à ce jour je la dédicace à mon pays», dit Norbert Moret lors de la présentation de cet oratorio. Le «Mendiant Bleu» figure parmi les pièces maîtresses des festivités du 500e et n'a rien d'une réalisation éphémère destinée à amuser le public le temps d'un anniversaire. L'idée remonte à plusieurs années. A l'époque, Pro Helvetia commandait une œuvre au compositeur fribourgeois. Ce dernier émit le vœu d'en écrire le texte et la musique, puis de l'offrir pour le 500e.

Le «Mendiant Bleu» est à la fois la plainte de l'homme face au monde de plus en plus hostile et un chant d'espoir et d'amour. «J'ai voulu faire un acte d'amour pour mon pays, lié à ce qu'était mon enfance». Pour Norbert Moret, ce n'est pas un oratorio, mais une méditation. Elle a entre autre influencé les mystères du Moyen Age, les tragédies grecques. Le texte est intimement lié à la musique. Le compositeur souhaite réaliser un de ses grands rêves: faire communier les arts.

Oeuvre contemporaine écrite sur partition spéciale, elle nécessite un effectif important. Le texte est confié à un soprano, à un baryton solo et à plusieurs chœurs. C'est-à-dire la «Maîtrise de St-Pierre-aux-Liens» de Bulle, dirigée par Roger Kart, le Damenchor de Düringen, dirigé par D.C. Schmutz et le chœur de la «Nederlandse Omroep Stichting». Ce dernier vient gratuitement, puisque l'œuvre sera retransmise en direct à la radio hollandaise. L'orchestre n'est autre que le Symphonieorchester von Radio DRS de Bâle, sous la direction d'Armin Jordan, lui aussi enfant de Fribourg. L'orchestre comporte une percussion impressionnante, complétée par 3 orgues, copies d'instruments du Moyen Age.

Norbert Moret, un compositeur à part

Originaire de la Broye, Norbert Moret vit à Fribourg. Pratiquement pas connu il y a 8 ans, «Germes en

éveil», créé en 1973, le propulse au premier plan de la scène musicale.

Par son âge, il ne fait plus partie des «jeunes compositeurs», mais sa musique des plus subjectives, correspond à des tendances que l'on retrouve chez des collègues bien plus jeunes que lui. Le public fribourgeois sera-t-il perméable à sa musique empreinte d'une réelle originalité? Souhaitons-le, car il a là l'occasion de reconnaître un talent dont le succès dépasse nos frontières. La Suisse alémanique le couvre de succès. «Zurich est ma ville» dit-il. Il fréquente les plus grands salons, les milliardaires s'intéressent à ses œuvres. Mais pour lui, la vie reste une course contre le temps avec «un horaire de forçat».

Levé à 4 h., il travaille jusqu'à plus de 22 h., «prisonnier de ses œuvres». Afin de faire face au besoin financier, il enseigne à l'Ecole normale.

Pour le «Mendiant Bleu», l'Etat donne 100 000 fr. Les autres 200 000 fr. sont couverts par les

recettes et un important mécénat. Le compositeur investit à lui seul 31 000 fr. «Heureusement que les banques m'aident».

Heureusement oui, car une telle œuvre s'inscrit parfaitement dans ces festivités, signe d'avenir, elle prouve que Fribourg a aussi ses auteurs contemporains. C'est finalement cela que le compositeur offre en cadeau, car une autre possibilité s'ouvrirait pour lui: le festival de musique suisse. Une belle avant-scène qu'il a refusée pour que l'on sache que Fribourg regarde aussi vers l'avenir.

«Pour moi, cette œuvre représente une partie de moi-même, de plus elle est un défi». Souhaitons que les Fribourgeois fassent mentir l'adage: nul n'est prophète dans son pays.

le huitième district

Une rubrique «hors les murs» de Gérard Bourquenoud

A l'Union fribourgeoise de Vevey on chante en chœur et d'un seul cœur...

Quand on songe au bienfait de la musique, à la richesse qu'elle apporte, à la noblesse qu'elle confère, à l'accent qu'elle met sur toutes nos pensées, sur nos sentiments et nos émotions, notre satisfaction est d'autant plus grande. Ne dit-on pas aussi qu'un peuple qui chante et qui danse est un peuple heureux? Nous l'avons constaté avec un certain plaisir à la soirée organisée par l'Union fribourgeoise de Vevey où les efforts conjugués des directeurs, chanteurs, moniteurs et danseurs ont donné un résultat dont on peut se féliciter.



Le groupe de danse «Le Martinet» de l'Union fribourgeoise de Vevey.

Un spectacle haut en couleurs

Le rideau se leva sur le groupe de danse «Le Martinet» de l'UFV qui, par deux fois, se présenta sur une scène embellie d'un magnifique décor de montagnes enneigées et de sonnaillies. Cet ensemble folklorique emmené par deux accordéonistes, **Mmes Christiane Byrde et Lisbeth Flück**, a exécuté des danses allant de la Fête des Vignerons à la Fête du blé, en passant par les cantons de Berne, Bâle, Grisons et Vaud. L'honneur de ce programme éclectique revient à **M. et Mme Gilbert Byrde**, moniteurs, dont le dévouement inlassable a été récompensé par les applaudissements nourris du public.

Il est faux de croire que la jeunesse se désintéresse de l'art choral. Ce qui est juste, c'est que la jeunesse attend des motivations susceptibles de l'enthousiasmer. La confirmation de cet enthousiasme pour le chant nous a été donnée par la Maîtrise d'Attalens qui, sous la direction de **M. Charly Torche**, a conquis les auditeurs de la Riviera vaudoise. Une quarantaine de filles dont l'éducation musicale à l'école sera fertile aux chorales dans un proche avenir. Souhaitons que cet ensemble vocal soit souvent sollicité pour d'autres prestations dans le canton de Fribourg.

Avec les fils Schumacher, de Semsales, joueurs de cor de Alpes, lesquels étaient accompagnés pour la première fois par une fille de leur âge, ce fut la montée à l'alpage sur les pentes du Moléson. Et que dire du trio des Ar-

maillides de la Veveyse qui, en hommage à César Monnard, ancien membre de cette corporation et ancien président de l'UFV, décédé l'an passé, a interprété quelques belles chansons patoises du pays natal. Tous furent ovationnés pour leurs excellentes productions.

Dégageant la profonde signification de cet attachement à nos costumes et à nos traditions, la chorale «Le Mayentset» de l'Amicale des Fribourgeois d'Yverdon s'est «taillé» un beau succès à la soirée de leurs compatriotes de Vevey. La musique étant la parole vivante d'un peuple, elle demeure indispensable à la qualité de la vie, comme l'a si bien dit au cours de ce

concert le chanteur-député **Gilbert Grangier** qui, dans son bredzon, a fière allure. Tout cela symbolise la richesse du patrimoine fribourgeois magnifiquement conservé et protégé par nos compatriotes hors les murs. C'est sous l'experte direction de **Mme Ninette Opathek-Dériaz**, toujours jeune et dynamique, que la chorale «Le Mayentset» a inondé la salle de chansons dont la fraîcheur était celle d'un bouquet de narcisses de la Gruyère.

L'instent de la reconnaissance

Au cours du spectacle, **M. Joseph Chassot**, nouveau président de l'UFV, a salué de nombreuses personnalités,

parmi lesquelles **M. Bernard Chevannes**, syndic de Vevey; **Mme Nicole Keller**, présidente du Conseil communal; **M. et Mme Gérard Bourquenoud**, rédacteur de FI; ainsi que les délégués des sociétés-sœurs. Il eut le plaisir de remettre le diplôme de membre d'honneur pour vingt ans de sociétariat à **Mme Alice Suchet**, **MM. Alois Zumwald et Henri Jaquet**. Des cadeaux ont récompensé **M. et Mme Joseph Henrioud**, parrain et marraine du drapeau; **M. et Mme Gilbert Byrde**, moniteurs du groupe de danse; **MM. Gustave Bussard**, porte-drapeau; **Germain Bays**, caissier; et **André Devaux**, secrétaire. Un gobelet a également été remis à chaque danseur à l'occasion du 5^e anniversaire du groupe de danse «Le Martinet».

Une réception dans la bonne humeur

Sous la houlette de **M. Louis Audergon**, président d'honneur, se déroula une partie oratoire autour du verre de l'amitié. S'exprimèrent au cours de cette réception, **Mme Nicole Keller**, présidente du Conseil communal; **MM. Bernard Chevannes**, syndic; **Petrica Schmutz**, président des Fribourgeois d'Yverdon; **Amédée Clément**, président des patoisants de Vevey; **Félix Brulhart**, au nom de l'AJB; **Moddoux**, président de l'ADIVE; **Roger Andrey**, pour le Cercle fribourgeois de Lausanne; **Gilbert Pilloud**, président de l'Amicale des Avants; **Gérard Bourquenoud**, attaché de presse; **Mme Josy Meyer**, secrétaire des Fribourgeois de Montreux; **Francis Favre**, au nom du trio des Armaillies de la Veveyse; et **Mme Bossel**, pour la Chanson veveysanne. Tous les orateurs ont relevé tout ce qui a fait la beauté de ce concert-spectacle et dont la réussite est due en premier lieu au regretté César Monnard et au comité actuel qui a su concilier une ouverture d'esprit favorable à de telles retrouvailles entre compatriotes du dehors.

(Texte et photos G. Bd)

La Maîtrise d'Attalens dirigée par M. Charly Torche.



FRIBOURGEOIS DE VEVEY



Quelques invités à cette soirée. De gauche à droite, M. Louis Audergon, président d'honneur; Mme Nicole Keller, présidente du Conseil communal; M. Bernard Chavannes, syndic de Vevey.



L'heure des récompenses.

Interview de M. Auguste Girard, président du chœur mixte «Molésou» d'Onex/Genève

FI - Par qui a-t-il été fondé?

- La société est issue, pour une part de l'Amicale patoisante «LNTRE-NO», et, d'autre part, d'une poignée de bons Fribourgeois «hors les murs». Sur une convocation-circulaire envoyée par notre premier directeur, Louis Borcard, à tous les Fribourgeois et Fribourgeois d'Onex et environs, une bonne partie de ces derniers ont répondu «présent» à l'assemblée-informative qui s'est tenue dans une salle d'école. De cette première entrevue est sortie une société, avec son comité de fondation, lequel s'est mis d'emblée à la tâche, avec ardeur, et avec un directeur dynamique qui ne nous a laissé aucun répit avant d'avoir pu faire de nos pauvres... voix, un ensemble agréable à l'oreille des plus grands connaisseurs. Sa fondation date du 4 novembre 1968, et son premier comité était formé de MM. Louis Borcard, directeur; Auguste Girard, président; Henri Borcard, vice-président; Gabriel Roggo, trésorier; Mmes Betty Bourqui et Irène Fragnière, secrétaires.

FI - Quels sont ses buts?

- Améliorer nos voix et répandre en terre romande et au-delà, les airs harmonieux de nos compositeurs. Montrer que les Fribourgeois «hors les murs» n'oublient pas leur terre natale et qu'ils aiment prouver que la proverbiale bonne humeur fribourgeoise n'est pas une légende, mais une heureuse réalité. Notre devise: chanter pour la joie de tous.

FI - Quelles ont été les manifestations jusqu'à ce jour?

- Il est bien difficile de le dire, car la liste est longue. Toutefois, voici un petit aperçu de nos manifestations principales: chaque année, nous donnons un concert en la salle communale d'Onex pour nos membres passifs et pour le public; des fêtes de printemps avec la commune d'Onex; des margottons, des lotos, etc.

Notre premier drapeau a été béni en l'église St-Martin à Onex, pour notre 10e anniversaire et nos costumes, aux couleurs de Fribourg, datent d'une dizaine d'années et nous pensons déjà les renouveler.

FI - Quelle sera votre activité future?

- Notre grand souci est de fournir un effort tout particulier pour intéresser les jeunes à notre vie musicale et à leur faire maintenir la joie de chanter. Garder le contact avec le canton d'origine; conserver le patois, les coutumes et costumes du pays natal.

FI - Quel est le président actuel?

- Toujours le même, depuis le début. Le comité actuel est composé d'Auguste Girard, président; Robert Magnin, vice-président; Armand Blanc, trésorier; Ignace Fracheboud, délégué aux festivités; Rachel Beaud, secrétaire; Anne-Marie Clerc, mem-

bre adjoint; Lucette Joye, membre adjoint.

Nous ajouterons, pour notre compte, que l'ami-président Auguste Girard et toute son équipe ont très vite su gagner la sympathie des autres sociétés fribourgeoises de Genève en se montrant très coopératifs.

Effectif: 55 membres plus parrain et marraine, M. Albert Beaud et Mme Ida Telley.

Moyenne d'âge: environ 44 ans.

Relève: très bonne, surtout dans les alti et soprani.

Avenir: nous espérons que l'avenir prouvera que nous avons raison d'aller de l'avant en voulant, à tout prix, maintenir le chant et le folklore tout en transmettant à nos enfants cette ardeur que nous mettons à cette noble cause.

Propos recueillis par Robert Aebischer

Le chœur mixte «Le Molésou» qui chantera la messe le dimanche 21 juin sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à Fribourg, à l'occasion des festivités qui marqueront le 500e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération.



Soirée des patoisants fribourgeois de Vevey

le huitième
le huitième

Une rubrique «hors les murs» de Gérard Bourquenoud

Tel un bouquet de narcisses qui annonce le printemps

Qui ne se sentirait pas à l'aise dans une soirée aussi sympathique que celle vécue par «Le Botyé à Tobî», groupement des patoisants fribourgeois de Vevey et environs qui, le samedi 14 mars 81, était en liesse dans une salle du Casino du Rivage où un succulent repas fut servi par le jeune personnel de M. Roland Monney, tenancier du restaurant du même nom, lequel a eu l'heureuse initiative de réunir les membres de cette amicale autour de tables rondes agréablement décorées.



«Table ronde» des patoisants de Vevey.

comprendre cette langue paysanne dont le parlé a tendance à disparaître de la vie quotidienne.

Si la fidélité des membres est pour une grande part dans la bonne marche de ce groupement dont l'avenir semble assuré, la parfaite réussite de cette soirée empreinte d'amitié est due en premier lieu au comité dont la verve et les racines feront le bonheur du «Botyé à Tobî». Tel un bouquet de narcisses qui annonce le retour du printemps, ce groupement va s'épanouir comme ces fleurs qui font éclater leurs couleurs et leur beauté sur les hauts pâturages de la terre d'origine et les prairies de la Riviera vaudoise.

(Texte et photos G. Bd)

Dans son allocution d'accueil, le dynamique président de ce groupement, **M. Amédée Clément**, du Mont-Pèlerin, le regard pétillant de feu et d'esprit, eut le plaisir de saluer la présence toujours appréciée de **Mme Rose Liard** et **M. Raymond Sudan**, membres d'honneur; d'une délégation de l'Union fribourgeoise de Vevey, composée de **M. et Mme Joseph Chassot**, nouveau président; **M. et Mme André Devaux**, le populaire secrétaire; ainsi que **M. et Mme Gérard Bourquenoud**, rédacteur de FI et attaché de presse de l'Association Joseph Bovet.



Les trois acteurs du sketch: Louise Geinoz, Robert Millasson et Amédée Clément.

Les conversations allaient déjà bon train dans cette salle lorsqu'un accordéoniste d'Ursy, **M. Raymond Demierre**, créa une ambiance typiquement dzodzette et fit virevolter jeunes et moins jeunes par des chansons anciennes et de notre temps. Un sketch écrit en patois par le secrétaire de l'amicale et présenté par trois membres du groupement, a fait rire aux larmes les auditeurs-spectateurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements à l'égard de ces fervents mainteneurs de la langue paysanne. Et si la tradition veut que l'on ne parle qu'en patois dans une telle soirée, l'attaché de presse de l'AJB a été autorisé par le comité à faire une entorse au règlement, afin de s'exprimer en français. Il a, dans ses propos, encouragé les patoisants de Vevey et environs à se serrer les coudes et à persévérer dans la défense de ce trésor national qu'est le patois. Il faut, en effet, être né au Pays de Fribourg pour

Le comité actuel du Groupement des patoisants de Vevey. De gauche à droite, Henri Thorin, caissier; Louise Geinoz, convocations; Robert Millasson, vice-président; Raymond Sudan, secrétaire; Amédée Clément, président; Jean-Marie Genoud, membre; André Villard, membre.



Nouveau président à la Société fribourgeoise de Bienne

En date du 14 février dernier, la Société fribourgeoise de la Ville de Bienne a tenu son assemblée générale au Palais des Congrès, où elle avait à élire un nouveau président. En effet, après six années d'un mandat bien rempli, Michel Fragnière a quitté sa fonction. Son rôle n'a pas toujours été facile; aussi nous nous faisons un devoir de le remercier très sincèrement pour tout ce qu'il a fait dans l'intérêt de notre

société et à titre de gratitude, il a été proclamé membre honoraire avec une attention spéciale. Son successeur a été désigné en la personne de **Jean-Michel Gendre**, jeune homme qui, nous en sommes certains, conduira la barque à bon port. Le nouveau comité est formé de la manière suivante: Président d'honneur: **Charles Remy**, toujours animé du feu sacré du pays; vice-président: **Charles Passaplan**,



M. Michel Fragnière président pour la dernière fois l'assemblée des Fribourgeois de Bienne.

Heureux de se retrouver dans une ambiance typiquement dzodzette.



un nouveau plein d'entrain; caissière: **Mme Anne Brasey**, qui se plaît dans les chiffres; secrétaire d'administration: **Mme Odette Richoz**, reine des jasseuses; secrétaire des verbaux: **Mme Julienne Jungo**, reine de beauté; caisse de voyages: **Mme Madeleine Hartmeier**, ancienne membre très dévouée; contrôle des présences: **Henri Jenny**, qui prend les choses à cœur; circulaires: **Georges Auderset**, qui aime l'exactitude; récréation: **Hubert Biolley**, qui devra faire ses preuves; visiteuses des malades: **Mmes Remy junior et Maria Vonlanthen**; correspondant à la Voix romande: **Charles Remy**, qui chaque semaine fait paraître un article concernant la société dans la presse romande de Bienne. Fait remarquable, Charly qui n'est plus le plus jeune, il est entré dans sa 78e année et est le dernier fondateur de la société qui a vu le jour le 4 octobre 1941. Aujourd'hui, elle compte 120 membres, dont 13 sont membres honoraires.



Le visage souriant de cette compatriote ne reflète-t-il pas la joie de vivre?

Charles Remy
(le Charmeyan)

CERCLE FRIBOURGEOIS de la vallée de TAVANNES

Un ami nous a quitté

Emporté par une crise cardiaque alors qu'il venait de reprendre le travail après les fêtes de fin d'année, Casimir Pappaux nous a été repris quelques semaines avant son soixantième anniversaire. Plus connu sous le nom de Casi, il passa sa jeunesse à Autigny, puis s'était établi à Malleray il y a une trentaine d'années. Il travailla sur des chantiers avant de s'engager aux usi-

nes Hélios à Bévillard, dont il devint un fidèle collaborateur pendant plus de 25 ans. Bien connu dans la région, notre ami Casi fit partie de plusieurs sociétés. Bon chanteur comme le sont les Fribourgeois, il fut pendant de longues années un membre assidu du chœur d'hommes «Les Amis», de Malleray. Aimant la nature, il faisait partie de la société d'ornithologie «La Mé-

sange» et s'occupait spécialement en hiver de nourrir les oiseaux de la forêt en ravitaillant régulièrement les mangeoires qu'il avait placées.

En 1970, il adhéra au Club Alpin Suisse, section prévôtise, où il organisa plusieurs courses en Gruyère. Membre fondateur du Cercle fribourgeois de la

vallée de Tavannes, Casi était toujours actif et dévoué dans la préparation des manifestations.

C'était aussi un homme des bois; il aimait, à ses moments de loisirs, être en forêt. Il avait aménagé, dans un endroit assez caché, un coin bien sympathique. Le bois qu'il avait lui-même façonné ne manquait pas. Il avait plaisir à inviter ses amis de travail, du CAS et surtout Fribourgeois à passer une soirée autour d'un bon feu, à griller une côtelette ou cuire une saucisse dans la braise.

Depuis plusieurs années, quelques jours avant Noël, Casi organisait dans son coin, par n'importe quel temps, une soirée pour ses amis du Cercle. Quelle joie nous avions, dès l'entrée de la forêt, de suivre les bougies placées par Casi sur de petits sapins et qui nous conduisaient à un grand feu que notre ami avait déjà préparé. Que de beaux souvenirs nous garderons de ces soirées! Nous avons passé de si agréables moments avec lui que nous ne pourrions l'oublier. A l'avenir, Casi sera toujours parmi nous.

Lydie Bérout-Gothuey





Jeunes récompensés

Deux possibilités de participer aux fêtes du 500e avaient été proposées aux jeunes du canton de Fribourg. L'une consistait en des échanges scolaires avec Soleure et l'autre proposait un concours de rédactions et dissertations.

275 jeunes avaient répondu en envoyant leurs travaux. Un jury, présidé par M. Michel Ducrest, directeur d'école secondaire, était chargé de les apprécier. Compte tenu de la variété des thèmes proposés et de l'ouverture laissée par les conditions du concours à des forces très diverses, l'évaluation a reposé sur des critères généraux. «Les éléments d'invention, de fantaisie, de création ont été privilégiés sans pour autant exclure ni la rigueur dans les références historiques, ni l'attention aux exigences de style et de correction orthographique», précise M. Ducrest.

Les thèmes des travaux présentés restent pour la plupart une référence au passé. L'avenir y est moins souvent traité, si ce n'est l'environnement. Ils laissent aussi bien apparaître le désir d'une qualité de vie que la crainte d'un modernisme excessif.

Précisons que les élèves de la campagne ont répondu les plus nombreux au concours. La Veveyse vient en tête. Du côté de la Broye, on a prouvé un goût certain pour la poésie. L'interview a également eu ses adeptes.

Proposé par la presse fribourgeoise, ce sont donc les journaux du canton qui ont offert les prix sous forme d'ouvrages se référant à la vie fribourgeoise. Particularité pour le prix du comté du 500e remis à huit classes, il consiste en une promenade scolaire dans le canton de Soleure. Quant au prix de l'Association fribourgeoise des journalistes, il s'agissait de récompenser les deux «œuvres» les plus originales et représentant 100 francs pour chacune.

Excellente initiative qui a permis aux jeunes de participer activement aux manifestations du 500e.



M. Pz Blé qui lève, blé qui mûrit...

Les tensions entre gens de la ville et de la campagne existent-elles encore de nos jours?

Le problème de la vie à la campagne nous est tout de suite intéressé parce qu'il touche directement certains de nos camarades. Pour en savoir plus sur les problèmes auxquels sont confrontés leurs parents et eux-mêmes ensuite, nous sommes allées chez M. Brodard, secrétaire agricole adjoint de l'UPF, qui a répondu amplement à nos questions.

- M. Brodard, avons-nous dans le canton de Fribourg égalité des salaires entre travailleurs de la ville et ceux de la campagne?

Dans le canton de Fribourg, comme dans la majorité des cantons suisses, la parité des salaires représente un problème actuel. Le paysan, n'ayant que son domaine pour gagner sa vie, se trouve assez limité.

Certaines exploitations, surtout celles des plaines et les grands domaines arrivent à une certaine parité. Mais les petits paysans et les domaines de montagne sont nettement défavorisés.

- Qu'en est-il du temps de travail?

Le paysan n'a pas de temps de travail fixe. Il doit travailler tous les

jours sans exception et ne peut pas prendre de congé pour se reposer. Son travail est irrégulièrement réparti au cours de l'année; il existe des périodes mortes et d'autres surchargées.

Mais s'il doit s'absenter pour son service militaire ou pour une raison de santé, qui le remplacera pour gérer le domaine?

Pour ces cas, nous avons organisé un système de dépannage qui emploie deux dépanneurs à plein temps et d'autres occasionnels. Je peux dire que le canton de Fribourg a l'un des services les mieux organisés de Suisse.

- Les paysans ont-ils l'égalité des chances de perfectionnement?

Oui, les paysans peuvent se perfectionner dans tous les domaines de l'agriculture. Ils peuvent fréquenter des écoles spéciales avec des horaires adaptés à leur emploi du temps. Les programmes sont une affaire de cantons.

- Qu'apprend-on dans ces écoles?

Il existe des cours pour les jeunes agriculteurs où ils apprennent à

moissonner, souder, entretenir les machines, conduire le tracteur. Pour les femmes, il existe aussi un cours, de même que pour les éleveurs qui veulent obtenir une maîtrise fédérale, afin de pouvoir former des apprentis. Malheureusement pour notre agriculture, il y a peu d'apprentis, de sorte que certains agriculteurs qui ont la maîtrise, n'ont pas la possibilité d'en former.

- Qui sont les employés d'un domaine?

Ce sont les ouvriers agricoles. Leur travail est très dur: les heures d'emploi varient de 10 à 12 heures par jour et ils n'ont droit qu'à un jour de congé par semaine. On exige d'eux de savoir conduire le tracteur, utiliser la machine à traire, connaître un peu le bétail. Cette main-d'œuvre est difficile à trouver.

- On parle beaucoup de chômage ces temps. Le paysan est-il touché par ce phénomène?

Le paysan doit payer l'assurance chômage qui ne lui apporte rien, car les périodes dites mortes ne sont pas considérées officiellement comme chômage. Il paie l'assu-

Où la terre de

est inspiratrice poésie

- Quel est le rôle de l'agriculture sur le plan écologique?

Je crois qu'en disant que le paysan est le jardinier du paysage, j'ai répondu à cette question.

- L'un des problèmes de l'agriculture suisse est l'endettement. A quoi est-il dû?

C'est un problème très complexe et délicat. On dit que le paysan suisse est le plus endetté du monde. Pour vous expliquer, je prends un exemple. Vous savez que la terre suisse est très chère et représente un bon investissement. Le jeune homme qui débute dans l'agriculture doit emprunter de l'argent pour acheter son domaine et s'endette ainsi dès le début. Il va travailler pour payer cette dette et ne pourra pas s'enrichir.

Selon la loi, le domaine revient du père au fils pour un prix fixe qui est nettement inférieur à la valeur du domaine. On connaît des cas où le père a chassé son fils qui voulait faire de l'agriculture pour pouvoir vendre le domaine à un prix élevé. Le fils, s'il veut vraiment faire de l'agriculture, ne pourra acheter le domaine qu'à un prix élevé et il s'endettera comme son père auparavant.

- Sur le plan des intérêts de l'agriculteur, que les défend?

Ce sont les différentes organisations cantonales comme par exemple chez nous, l'Union des paysans fribourgeois. Mais l'agriculteur n'en fait partie que par la canal des sociétés; il est membre de plusieurs associations qui sont souvent en compétition, ce qui nuit quelquefois à la défense de l'intérêt général de l'agriculture.

- En politique, les paysans ont-ils leur parti?

Il existe un parti agraire, mais il faut savoir que dans notre canton, 9 à 10% seulement de la population est tournée vers l'agriculture et que, sur le plan suisse, les paysans forment un peu moins que le 5% de notre peuple.

- Tous les paysans sont-ils inscrits au parti agraire?

Non, car une bonne partie des agriculteurs est répartie dans les partis traditionnels, qui, sachant qu'ils ont des adhérents, ont tendance à mettre dans leurs programmes la défense de l'agriculture. A Fribourg, les paysans font partie du parti agraire, du PDC et du parti radical.

- Pensez-vous que le paysan est compris par le citoyen?

Oui, je crois. Lorsqu'on explique les problèmes agricoles aux gens de la ville, ceux-ci les comprennent très bien et l'inverse est également vrai. Mais souvent ils se méconnaissent les uns les autres et c'est là que se trouve le malentendu.

- Le paysan d'aujourd'hui a-t-il de grands problèmes?

Oui, comme tout le monde, mais un problème assez inattendu et mal connu est celui du célibat.

En effet, les statistiques nous apprennent que la campagne est le refuge des vieux garçons comme la ville celui des vieilles filles. Travaillant sept jours sur sept, n'ayant pas ou très peu de vacances, il faut bien le dire, ne sentant pas toujours la «rose», l'agriculteur a quelques difficultés à se trouver une compagne.

Pour avoir un point de comparaison, nous nous sommes aussi rendus chez un agriculteur, ceci pour rendre notre travail plus objectif.

- Pensez-vous qu'il y a égalité des salaires entre les travailleurs de la ville et ceux de la campagne dans le canton de Fribourg?

Je ne connais pas le salaire que touche l'ouvrier, mais le désavan-

tage de l'agriculture, c'est que le travail de la femme et des enfants n'est pas rémunéré.

- Le travailleur rural a-t-il autant de sécurité que le citoyen dans son travail, au point de vue de l'endettement par exemple?

Le travailleur rural n'est jamais sûr de ses résultats qui dépendent de nombreux facteurs: le temps, le climat, les primes avec ou sans subside, le cours des marchés mondiaux des matières premières, la puissance des importateurs. En ce qui concerne l'endettement, c'est un problème que l'agriculteur traîne de génération en génération. C'est une réalité qu'il a acceptée et contre laquelle il ne peut pas grand chose.

- Pensez-vous que le paysan se sent compris par le citoyen et aidé par les hommes politiques?

Il me semble que le paysan n'est pas toujours compris. Il est rarement soutenu par les hommes politiques car, politiquement parlant, une minorité si faible n'est pas intéressante.

- Ne croyez-vous pas qu'il y a de la part de l'agriculteur une certaine antipathie envers les urbains qui construisent une résidence secondaire dans le village?

Je pense que l'agriculteur comprend le tourisme citadin pour autant qu'il ne soit pas érogant. Les résidents sont acceptés à condition qu'ils ne perturbent pas les activités agricoles qui ne peuvent être programmées à jours et heures fixes.

- Etes-vous d'accord avec les horaires et les programmes proposés par la ville? Que pensez-vous des trois jours et demi de congé par semaine?

Je n'ai rien à dire sur les programmes scolaires et je suis favorable aux trois jours et demi de congé par semaine. Je peux ajouter que le

jeune rural a moins de liberté et de congé que ses camarades, car il collabore à la marche de l'exploitation.

- Le rural a-t-il autant de chances de perfectionnement que le citoyen sur les plans sportif et culturel?

Ce qui limite ses possibilités dans ces domaines, sans parler des vacances, c'est le manque de temps, mais ceci n'est pas une règle générale.

- Pourriez-vous vous adapter en ville?

Je ne le sais pas, car je fais ce que j'aime. C'est à mon avis le plus important! Tous les rapports humains que j'ai avec les gens de la ville sont excellents.

Comme on peut le voir à travers ces deux interviews, paysan et citadin ne se détestent pas et se comprennent assez bien. Il y a cependant quelques sujets de griefs, mais ce n'est pas très grave.

Ville et campagne sont des mondes très différents et il règne entre eux une certaine indifférence, bien que chacun soit un peu dépendant de l'autre.

L'essentiel est, comme le disait l'agriculteur que nous avons interrogé, de faire le métier qui nous plaît sans trop se préoccuper des autres!

Dominique Bugnon
Corinne Mesot
Nicole Joye
Aleksandra Nicolici
Sabina Sommaruga

Option Presse, 6e
Collège Ste-Croix, Fribourg

Photos G. Bd

Scène pastorale.



HOMMAGE AUX DEFUNTS

Nous nous inclinons respectueusement devant la belle et grande souvenir que laissa celui ou celle qui vous a quitté. La seule consolation que vous puissiez trouver est la pensée de l'infini bonheur dont jouit à présent votre cher parent.

Pour nous permettre de lui rendre l'hommage qu'il mérite, nous sollicitons de la part de chaque famille concernée, une documentation suffisante ou un texte déjà rédigé, ce qui nous évitera de commettre une éventuelle erreur.

Que chaque famille frappée par un deuil veuille bien accepter l'expression de notre sympathie et la profonde affection qui vaut comprendre et partager.

Fribourg-Illustré



Lucia Macharal
FRIBOURG

Ménagère accomplie, elle avait le secret de préparer de bons petits plats. Très attachée à son foyer où elle éleva quatre enfants, dont trois sont vivants, Lucie Macharal était une maman au cœur d'or. Victime d'une hémorragie cérébrale, elle s'est éteinte alors qu'elle avait atteint le bel âge de 80 ans.



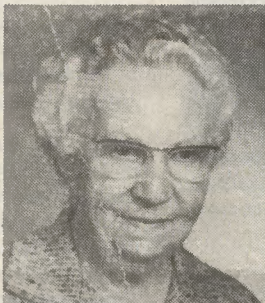
Angalo Damato
FRIBOURG

A l'heure lumineuse où l'enfance concentrait pour lui tous les feux d'une aurore, Damato s'en est allé, tout doucement, comme ces ruisselets printaniers qui se perdent dans la campagne qui reverdit. Les sept ans de sa vie éphémère ont été un bouquet de roses offert à ceux qui l'ont aimé. Il laisse le souvenir d'un garçon gentil et intelligent.



Emila Lembalet
FRIBOURG

Célibataire, il était le benjamin d'une famille de six enfants. De par son caractère agréable et sa générosité, il était entouré de nombreux amis. Après avoir travaillé sur la voie ferrée, il fut durant vingt-trois ans un fidèle employé de la Maison Kaufmann. Emile Lembalet a été ravi eux siens à l'âge de 50 ans.



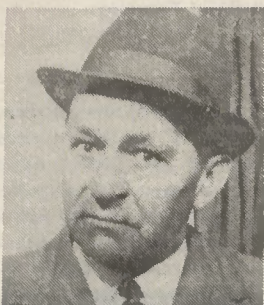
Céline Roulin
GIVISIEZ

Née Schenewey, la défunte était l'épouse d'Emile Roulin, avec lequel elle a élevé une famille de quatre enfants qui lui ont donné sept petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Toujours souriante, ayant une confiance inébranlable en Notre-Dame, elle trouvait sa force dans la prière. Céline Roulin, qui fut une mère admirable pour les siens, s'en est allée à l'âge de 83 ans.



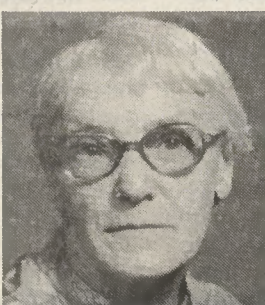
Erika Bärlocher
FRIBOURG

Elle s'en est allée, minée par une maladie qui ne pardonne pas, laissant d'unanimes regrets chez tous ceux qui l'ont connue. Ouverte au monde, elle l'a aimé, dans la beauté de sa lumière et de ses couleurs, lui donnant des goûts pour le peintre. Elle a aimé ce monde, dans ses semblables, les êtres humains, et dans les bêtes. A la création et aux créatures, Erika a ouvert ses yeux, des yeux qui se sont fermés pour toujours le 2 janvier 1981.



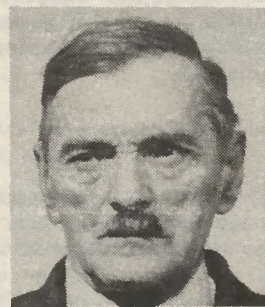
Piarra Yarly
FRIBOURG

N'ayant eue aucune profession, le défunt a travaillé sur différents chantiers. Il eut la douleur de perdre son épouse en 1958, avec laquelle il éleva quatre enfants dont une fille qui lui fut ravie à l'âge de 23 ans. Il était l'heureux grand-papa de sept petits-enfants. Pierre Yarly a été ravi à se femme après une courte maladie, à l'âge de 70 ans.



Maria-Bartha Savary
CORBIÈRES

Un brin nostalgique, toujours vêtue avec goût, elle aimait fixer les sensations fugitives de la nature au rythme des saisons, tout en s'efforçant à recréer autour d'elle le monde secret de sa richesse intérieure. Marie-Berthe Savary a remis son âme entre les mains du Seigneur alors qu'elle était âgée de 62 ans.



Jules Bugnon
TORNY-LE-GRAND

Artisan avisé et très consciencieux, il a travaillé toute sa vie comme maréchal-ferrant. Il éleva trois enfants pour lesquels il s'est toujours dévoué. Jules Bugnon eut le chagrin de perdre son épouse en 1931 déjà. Doyen de la localité, respectueux de ses semblables, il jouissait de l'estime de toute la population. C'est réconforté par sa foi et l'affection de tous les siens, qu'il s'est éteint éteint au bel âge de 89 ans. Il laisse un souvenir inoubliable.

Fleur André

Naissances - Mariages - Deuils

FRIBOURG: Rue de Romont 20 Tél. 037/22 92 92
Pérolles 18 Tél. 037/22 12 02

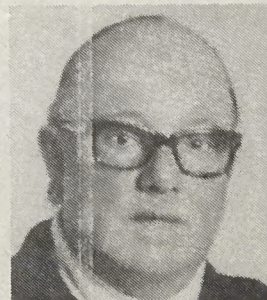
BULLE: Grand-Rue 28 ou Promenade 21 Tél. 029/2 74 26



Nous assurons
aux familles
en deuil, un
service parfait,
digne et
discret

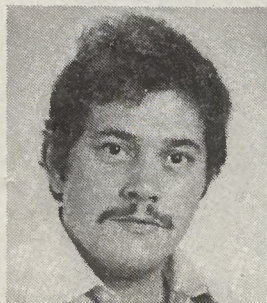
HOMMAGE

AUX DEFUNTS



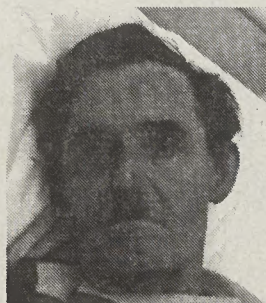
Léo Fasel
LE LIGNON

Restaurateur pendant trente ans à Genève et à Carouge, secondé par son épouse née Lina Descieux, il fut un commerçant honnête et travailleur, courtois et plein de bonté. Léo Fasel fut un papa très généreux et gentil pour ses deux enfants et ses deux petites-filles. C'est à la suite d'une courte maladie chrétiennement supportée qu'il a été ravi aux siens à l'âge de 67 ans.



Marcel Jorand
BILLEN

Tragiquement emporté par les eaux au large de Cap Breton (France), à l'âge de 25 ans, alors qu'un avenir plein de promesses semblait lui sourire. Marcel Jorand travaillait comme chauffeur à l'usine Sabiac SA à Romont, où ses services étaient fort appréciés. Un départ aussi brutal a plongé sa famille dans un profond chagrin.



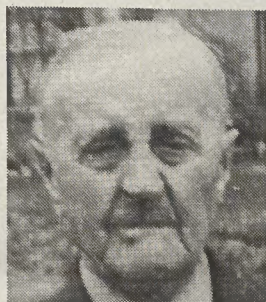
Joseph Rouiller
SORENS

Toujours disponible pour son entourage, Joseph Rouiller a connu une vie rude et difficile. Il savait être gentil avec tout le monde. Résigné, patient et serein dans sa pénible maladie, il a rendu son âme à Dieu alors qu'il n'avait que 56 ans.



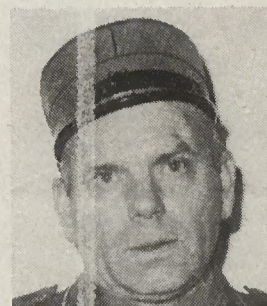
Roland Berset
BULLE

Intendant de l'arsenal de Bulle, le défunt était un homme respectueux envers son entourage, toujours disponible et l'image même du dévouement au service de son prochain. Roland Berset était âgé de 79 ans lorsqu'il quitta son épouse et son fils pour l'au-delà. Tous ceux qui le connaissaient l'appréciaient pour son calme et sa courtoisie.



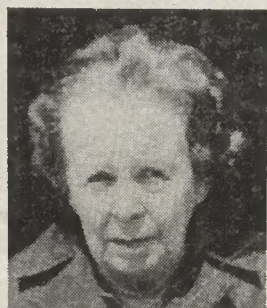
Antonin Pillonel
SEIRY

Chrétien convaincu, agriculteur avisé, il opta pour devise: Servir Dieu, sa famille, sa patrie et sa communauté villageoise où il fut durant trente ans conseiller communal et président de paroisse. Avec son épouse Rosa, il éleva une famille de cinq enfants qui l'intourèrent d'affection jusqu'à son départ pour l'Eternité. Antonin Pillonel était âgé de 97 ans.



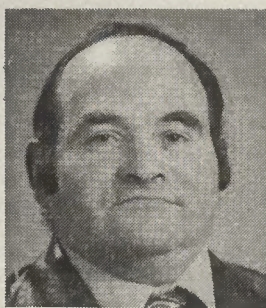
Roger Dupraz
BULLE

Cet homme d'une grande loyauté, d'une réelle compétence, d'une robuste constitution, père exemplaire d'une famille de cinq enfants qu'il élève avec une épouse qu'il choyait, a été enlevé beaucoup trop tôt à tous ses proches qui l'entouraient d'affection. Roger Dupraz n'avait que 57 ans lorsqu'il a quitté ce monde. Nous savons que la consolation humaine peut paraître vaine à l'heure d'un si cruel arrachement.



Anna Dougoud
CHÂTONNAYE

Cette maman au cœur d'or éleva une famille de cinq enfants. Veuve depuis 1950, elle a supporté avec courage ses épreuves et a donné l'exemple du travail bien fait. C'est à la suite d'une longue maladie qu'elle a quitté les siens à l'âge de 83 ans. Anna Dougoud est allée rejoindre son époux au paradis des élus.



Gabriel Davet
SIVIRIEZ

Depuis quelques années, il s'occupait d'un commerce de veaux. Comme vétéran musicien, Gabriel Davet faisait partie du comité de la fanfare de Sviriez. Figure très marquante dans la paroisse où il a toujours vécu, il jouissait de l'estime de tous les habitants. Ce bon papa de quatre enfants a été ravi aux siens à la suite d'un accident de circulation qui lui coûta la vie à l'âge de 48 ans.

POMPES FUNEBRES GENERALES S.A.

JOUR ET NUIT — TEL. 22 39 95

Joseph Bugnard

Place de la Gare 35 A

FRIBOURG



MONUMENTS FUNÉRAIRES

- Prix étudiés grâce à notre importation directe des carrières suisses et étrangères
- Propre bureau d'études
Devis sans engagement

R. Grand & Fils

Bulle Fribourg
029/2 73 22 037/26 31 80



“Oui, on a toujours fait de bonnes expériences avec l’UBS.”



Union de Banques Suisses

L’UBS vous fait profiter de son expérience pour vos questions d’argent: qu’il s’agisse de vous orienter sur le chemin de l’épargne ou du placement, d’exécuter vos paiements, ou encore de vous procurer des billets de banque ou des chèques de voyage pour vos vacances à l’étranger.



Tetra Brik

L’emballage optimal qui respecte les qualités intrinsèques des produits qu’il contient



Sur quelques milliers de mètres carrés de prairies, avec comme toile de fond les magnifiques forêts du Jorat, s’ébattent dans de vastes cages et enclos des lions, pumas, lynx, ours, sangliers, loups, bisons, lamas, cerfs, poneys, chevreuils, antilopes, etc.

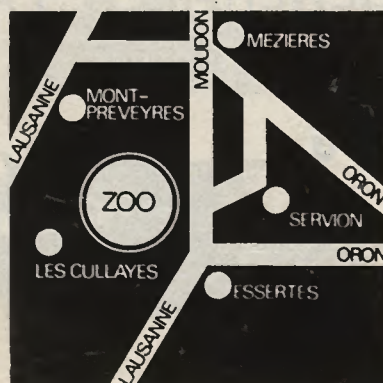
Dans de grandes volières, parfaitement agencées, une riche collection de faisans, aux couleurs éclatantes, enchante les visiteurs.

NOUVEAU: serre avec végétation tropicale et oiseaux de tous pays.

Un soin particulier a été apporté à l’aménagement d’un étang naturel, bordé de roseaux, où carpes, poissons rouges, canards et oies sauvages, vivent en parfaite harmonie.

Un vaste bâtiment, d’une surface d’environ 300 m², chauffé, ventilé, climatisé permet aux visiteurs de voir évoluer une belle collection de mustélidés, singes, coatis, porcs-épics, etc.

Une zone spéciale a été aménagée pour les enfants, avec divers jeux, petites voitures automobiles, etc.



L’établissement est ouvert tous les jours, de 9 heures à la nuit.

Restaurant self-service

Renseignements: téléphone 021/93 16 71